

LA
PREUVE
PAR 7

L'ANCIENNE
GARE

L'ÉCOLE DU TERRAIN
révéler le possible ignoré

rapport d'activité 2022

POUR UN DROIT D'EXPÉRIMENTER

EN ARCHITECTURE URBANISME ET PAYSAGE

- Habiter le terrain par une permanence territoriale
- Révéler les possibles ignorés : construire une programmation ouverte
- Réunir acteurs et actrices de la société civile, opérateurs et éluEs
- Répondre à des enjeux de société par un urbanisme vivrier
- Faire école pour que chaque chantier devienne un lieu d'enseignement, de formation, de recherche
- Prendre soin des lieux ordinaires et les magnifier
- Faire jurisprudence : expérimenter pour renouveler l'action publique et l'engagement de la société civile

L'ÉCOLE DU TERRAIN

révéler le possible ignoré

- Rapport d'activité 2022 -

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PRENDRE ACTE DES PAS DE CÔTÉ ET EN TIRER LES ENSEIGNEMENTS

_ 07

1 SITES DÉMONSTRATEURS

UN SOUTIEN CIBLÉ, DES JURISPRUDENCES À DOCUMENTER

_ 12

- _ Chiconi
- _ Gennevilliers
- _ Montjustin
- _ Lunel
- _ Bagneux
- _ Pérignat-ès-Allier
- _ Billom

2 LABORATOIRES ET DÉVELOPPEMENTS

VERS DE NOUVEAUX COMPAGNONNAGES

_ 20

- _ Patrimoine et réusages : Billom et Roubaix, Béthune et la Zac Seine-Arche
- _ Foncier et habitats en commun : l'EPFL du Pays Basque, la Zac écoquartier de Bongraine à Aytré-La Rochelle et les coopératives habitantes

3 L'ÉCOLE DU TERRAIN - CENTRE DE RESSOURCES

RÉVÉLER ET DIFFUSER LES EXPÉRIMENTATIONS

_ 36

- _ Organisation et architecture du centre de ressources
- _ Les manières de faire mises en lumière
- _ Les projets et démarches documentées

4 RECHERCHE ET ENSEIGNEMENTS

LE TERRAIN COMME LIEU D'APPRENTISSAGE

_ 52

- _ Partenariats avec les écoles et la chaire Eff&t
- _ Le Laboratoire des Délaissés

5 LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

RÉCIT POLYPHONIQUE D'UNE ÉPOPÉE GENNEVILLOISE

_ 60

- _ Récits croisés sur la réouverture de la Halle des Grésillons
- _ Lancement de l'École du terrain

6 ÉQUIPE, PARTENAIRES ET PERSONNES RESSOURCES

UN ÉCOSYSTÈME RICHE ET VARIÉ

_ 64

- _ Une équipe structurée et consolidée
- _ Des partenariats à approfondir
- _ Des collaborateurs et collaboratrices variés

ANNEXES

_ 76

- _ Participation à des conférences, colloques, jury...
- _ Revue de presse
- _ Les productions de la Preuve par 7

PRENDRE ACTE DES PAS DE CÔTÉ
ET EN TIRER LES ENSEIGNEMENTS

PERMANENCE MENÉE DANS L'ANCIEN COLLÈGE JÉSUIITE DE BILLON PAR LE COLLECTIF RURAL COMBO

Juin 2022 • © Alexandra Ruzzica / la Preuve par 7

INTRODUCTION

Afin de promouvoir un droit à l'expérimentation dans l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement de nos territoires et de nos paysages, la Preuve par 7, portée par l'association Notre Atelier Commun, s'est attelée à accompagner des porteurs et porteuses de projets qui, confrontés à des enjeux de société, engagent une logique d'expérimentation à partir des usage(s) et des besoins locaux pour construire, réhabiter et rendre commun notre patrimoine.

S'inscrivant dans la lignée des expérimentations des friches culturelles, du laboratoire du Grand Ensemble et des universités foraines, la Preuve par 7 œuvre depuis 2018 à mettre à l'épreuve l'esprit du permis de faire sur une dizaine de projets, à 7 échelles ou contextes territoriaux différents, en partenariat avec la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, avec la Direction de l'architecture et la Fondation de France.

À travers ces accompagnements sur les terrains et en mobilisant les partenaires institutionnels, l'objectif est de donner à voir les expérimentations à l'œuvre, promouvoir des outils de projet nouveaux que sont la permanence architecturale, la programmation ouverte, la réunion inédite des acteurs et actrices : éluEs, de la société civile, des institutions, des écoles et des professionnelLEs de l'urbanisme.

Depuis 2021, La Preuve par 7 poursuit ses accompagnements de projet et approfondit son travail de documentation en vue d'aller à la rencontre de nouvelles expérimentations, de nouveaux protagonistes et d'essaimer ces manières de faire.



PENDANT L'OCCUPATION TRANSITOIRE DE L'ANCIEN MONASTÈRE DES CLARISSES À ROUBAIX, LE COLLECTIF ZERM OUVRE LA COUR DE L'ANCIENNE ÉCOLE TOUS LES DIMANCHES AUX RIVERAINS

2021 • © Zerm

En 2022, en s'appuyant sur les projets documentés, les problématiques rencontrées et les réponses apportées, elle développe des laboratoires de terrain pour mettre en lien des porteurs et porteuses de projets sur des thématiques spécifiques. Ces laboratoires sont également des lieux de formation et d'acculturation collective pour les ingénieries territoriales qui peuvent soutenir ces projets, et mobilisent les services déconcentrés des DREAL, DDT et DRAC.

Afin de faire école, la documentation et la mise en récit élargie d'expérimentations à l'œuvre sur le territoire national apparaissent comme primordiales afin de créer une culture commune autour d'un urbanisme plus vivrier et appropriable par toutes et tous.

Ainsi, le site internet « L'École du terrain, outils et ressources pour l'expérimentation architecturale, urbaine et paysagère » est une plateforme mise en ligne en octobre 2022 qui réunit et explore de manière non exhaustive des projets et des démarches singulières qui ont permis, par l'expérimentation, la mise en œuvre de nouvelles manières de faire.

Confrontés aux cadres normés de l'exercice, ces acteurs et actrices doivent les interpréter, les (a) ménager et les mettre à l'épreuve. Faisant l'hypothèse que ces multiples laboratoires en actes créent des précédents et font jurisprudence, l'École du terrain veut contribuer à l'essaimage de ces démarches et à la transformation des cadres – culturels, économiques, administratifs, réglementaires – pour donner voix à des pratiques jusque-là en marge.

Il s'agit désormais de prendre acte de ces pas de côté, de transmettre les récits de ces expérimentations mais aussi les outils techniques et juridiques, afin de tirer des enseignements pour le passage à d'autres échelles, et ainsi les inscrire dans les pratiques et dans le droit.

Plus spécifiquement, l'année 2022 s'est principalement structurée autour de cinq axes de travail :

- 1 La poursuite de l'accompagnement des projets démonstrateurs. Aujourd'hui autonomes en termes de portage et de suivi de projet, ces sites mobilisent la Preuve par 7 sur des sujets d'expérimentation spécifiques. D'autres projets nous ayant sollicité bénéficient de cet accompagnement sous forme de conseils, légers et ponctuels ;
- 2 La mise en œuvre de laboratoires de terrain avec de nouveaux partenariats autour de deux enjeux : la réversibilité du patrimoine, l'habitat et la propriété en commun ;
- 3 La création, production et mise en ligne du centre de ressources l'École du terrain ainsi que la coordination éditoriale (rédaction d'articles, de récits de projets et de manières de faire, production de podcasts...) ;
- 4 Le développement de la recherche et des enseignements avec le lancement du cycle de séminaires « le Laboratoire des délaissés » en collaboration avec la chaire de philosophie à l'Hôpital dont Cynthia Fleury est titulaire, et la poursuite de notre partenariat avec les écoles, notamment dans le cadre de la Chaire Eff&t ;
- 5 La diffusion de la démarche à travers des cours donnés dans les écoles et les universités, la participation à des conférences, jurys et formations, de nombreux événements, ateliers publics d'urbanisme, débats in situ avec les acteurs et actrices des projets accompagnés, ainsi que la production d'un événement pendant les Journées Nationales de l'Architecture à Gennevilliers.



ATELIER DE TRAVAIL À LA DRAC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES POUR ÉLABORER COLLECTIVEMENT DE NOUVEAUX CADRES DE TRAVAIL POUR LA RESTAURATION DE BÂTIMENTS INSCRITS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
Juin 2022 • © Sarah Boujardine / La Preuve par 7



UN SOUTIEN CIBLÉ, DES JURISPRUDENCES À DOCUMENTER

ATELIER D'INITIATION À LA CONSTRUCTION EN BAMBOU À CHICONI

Mai 2022 • © Camille Hialin / La Preuve par 7

1. SITES ACCOMPAGNÉS DEPUIS 2018

Entre 2018 et 2020, La Preuve par 7 s'est très fortement impliquée dans la définition, la mise en place et l'avancée des projets démonstrateurs. Depuis 2021, elle demeure un partenaire clé de ces projets et assure un accompagnement davantage axé sur les méthodes, les montages, la documentation et la montée en généralités à partir des problématiques identifiées sur chacun des sites.

Les permanences sont désormais presque toutes pilotées par les acteurs et actrices locales : Paris Sud Aménagement à Gennevilliers via un mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage ; Mathilde Tournyol-Du Clos à Lunel ; Rural Combo à Pérignat et Billom ; Concorde, dans une certaine mesure, à Montjustin. À Bagneux, un trio de permanentEs est sur le terrain depuis 3 ans, dont un de la Preuve par 7 financé par une convention avec l'aménageur privé. À Chiconi, la permanence architecturale assurée par la Preuve par 7 s'est achevée en octobre 2022 mais sera autrement relancée dans le cadre du projet de conception.

Les points d'étape suivants ne sont pas exhaustifs au vu de la richesse des projets menés sur les terrains : ils tirent le fil d'un axe de travail particulièrement pertinent par rapport à l'enjeu de chaque terrain.

CHICONI • LE BOURG D'OUTRE-MER**La construction d'un îlot culturel**

La programmation de l'îlot culturel de Chiconi prend forme : la mise à l'épreuve des lieux par les usage(s) est formalisée dans une étude des usages, produite par la permanence de la Preuve par 7. Une assemblée des acteurs et actrices se tient, un comité de pilotage mensuel jalonne l'avancement du projet, les liens avec les autres projets de l'île, culturels, scolaires et de logements, sont plus que jamais d'actualité, car les questions sont similaires : prendre soin d'un existant fragile mis à rude épreuve, faire de la construction de ces équipements et de ces logements manquants des débats démocratiques et culturels, ainsi que des chantiers comme lieux de formation et d'apprentissage.

À son échelle, la Ville de Chiconi s'est structurée pour le projet : s'il n'y a pas de poste dédié, le service de la Culture et du Patrimoine a été créé pour pouvoir diriger le projet. La démarche d'une programmation en actes s'est aussi étendue à d'autres projets de la commune.

L'exercice de programmation à partir de la démarche de terrain est périlleux. Le travail avec l'équipe de programmistes choisie à l'été 2022 n'a pas abouti, et c'est la Ville qui décide, en octobre 2022, de reprendre en régie le travail de formalisation programmatique et d'écriture du document programme, en s'appuyant sur l'étude de faisabilité en actes menée par la Preuve par 7. En octobre 2022, un vernissage dans la MJC présente le bilan de la permanence et lance la phonothèque « Construire collectivement à Mayotte », recueil audio de témoignages à travers l'île. La permanence de la Preuve par 7 s'achève donc, mais elle est reprise par des relais territoriaux à Chiconi.

GENNEVILLIERS • LA COMMUNE DE BANLIEUE**L'îlot des Grésillons**

Près de vingt ans après sa fermeture, la halle des Grésillons rouvrira en septembre 2023. Une longue épopée de quatre années a été

nécessaire pour résoudre l'équation entre réglementation incendie, usages, budget d'investissement de la Ville, intervention architecturale et conduite de projet. Après une permanence architecturale d'un an tenue par la Preuve par 7, le travail du préventionniste Bâtiss et de l'architecte Loïc Julienne pour démêler la pelote des conditions d'une réouverture, la Ville est convaincue qu'il faut déléguer la conduite du projet. Ce sera par le biais d'un mandat à un aménageur francilien, Paris Sud Aménagement, habitué des montages singuliers. À charge pour lui d'écrire le programme au fur et à mesure.

L'équipe de l'aménageur prend à bras le corps les sujets techniques et réglementaires, poursuit le travail de terrain engagé avec la préfecture, se forme à la programmation ouverte et surtout intègre la permanence territoriale dans son équipe. La page de la programmation ouverte et de la gouvernance urbaine de cet îlot exceptionnel reste à écrire avec l'occupation progressive de la halle, de la place Indira Gandhi et des rez-de-chaussée.

MONTJUSTIN • LE VILLAGE**Pour quelques logements de plus**

Le temps long du projet prend tout son sens à Montjustin. Le terrain du haut du village a été acquis par la commune il y a dix ans pour y construire des logements abordables.

En 2022, les villageoisEs, organisés en conseil citoyen pour gérer les affaires de la commune et mener à bien ce projet, précisent leurs intentions politiques et programmatiques : 4 à 5 logements en PLUS avec une maîtrise d'ouvrage communale, un pôle d'équipements publics avec le café associatif, la mairie et une salle communale, et un espace public à ouvrir sur le grand paysage du Luberon, le tout dans une approche contributive et constructive locale.

Les Nouveaux commanditaires et la Preuve par 7 accompagnent la commune. L'agence Concorde réalise les études préalables et choisit d'assumer la conduite du projet. Les institutions locales soutiennent la démarche, les services déconcentrés sont attentifs et l'intercommunalité rurale a une forte culture d'aménagement en régie.

Mais il faut « passer à l'opérationnel » : réaliser le montage juridique et conforter le bilan économique, trouver le modèle d'exercice de la maîtrise d'ouvrage - une délégation à l'intercommunalité ? - et conduire le projet. Or le temps et les ressources manquent aux éluEs du village, dépourvu de services techniques, et le conseil citoyen s'est dissous à l'été 2022 pour imaginer d'autres formes d'instances de décisions. À partir de septembre 2022, le conseil municipal reprend donc un rôle plus classique.

L'accompagnement de l'AMI « Engagés pour la qualité du logement de demain » est décisif pour Montjustin. Il a été enclenché en novembre 2022. Des enseignements seront à tirer sur la mobilisation d'une ingénierie territoriale (montages juridiques, opérationnels, financement des études préalables et d'ingénierie de projet) pour les projets des petites communes.

LUNEL • L'ANCIENNE GARE DÉSFFECTÉE**Le patrimoine SNCF au service de l'intérêt général**

Une ancienne gare rouverte en plein centre-ville, un prêt à usage, une convention à 6 partenaires, une permanence d'un an avec des chantiers âprement négociés et une multitude d'usages qui voient le jour depuis bientôt un an. L'aventure de la réouverture et de la remise en usage de la gare de Lunel pourrait devenir l'exemple et le symbole des défis contemporains en matière de politique territoriale : un des plus grands propriétaires fonciers de France qui souhaite expérimenter un projet au service de l'intérêt général.

Que faire de nos anciennes gares à l'abandon ?**Comment expérimenter une programmation en actes et ouverte à des tiers acteurs afin de déléguer en gestion collective et partagée un bâtiment de la SNCF ?**

La mobilisation du foncier public et institutionnel est un sujet clef pour répondre aux enjeux contemporains autour de la fabrique de nouveaux espaces communs de

vie collective et de travail dans une optique d'hospitalité et pour inventer de nouveaux modèles de gestion et de gouvernance de ce foncier.

La permanence, tenue par une architecte locale, Mathilde Tournyol du Clos, a chaleureusement ouvert les portes de l'ancienne gare à l'hiver 2021 après la réalisation de quelques menus travaux d'aménagements dans l'ancien appartement au premier niveau du bâtiment. Comment réaliser rapidement de sommaires travaux d'aménagement intérieur avec un propriétaire, qui plus est une entreprise nationale comme la SNCF, dont ce n'est pas le métier ? Cela s'est avéré être une épreuve, réalisée grâce à la prise en main par Mathilde Tournyol du Clos du rôle d'assistante à maîtrise d'ouvrage (AMO) et de maîtrise d'œuvre (MOE).

Comment réaliser de menus travaux d'aménagement intérieur rapidement avec un propriétaire, qui plus est entreprise nationale comme la SNCF, dont ce n'est pas le métier ?

Cela s'est avéré être une épreuve, réalisée grâce à la prise en main en assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) et en maîtrise d'œuvre (MOE) par Mathilde Tournyol du Clos. Depuis, habitantEs, voisinEs, monde associatif, services sociaux, entreprises d'insertion, artistes et tant d'autres, se sont succédéEs afin de repenser ensemble le devenir de cette ancienne gare.

En octobre ont été rendus l'étude des usages, la cartographie des acteurs et actrices associées, les modalités de gouvernance futures, ainsi que l'étude technique et programmatique en plans et l'estimation des coûts de la reconversion du bâtiment en plusieurs scénarios.

En mai 2022, la SNCF a décidé que la permanence avait encore du chemin à faire pour continuer d'intéresser de nouveaux partenaires capables d'investir dans les travaux futurs et les modalités de gestion de la gare. La convention entre la SCNF, la Communauté de Communes du Pays de Lunel, Mathilde Tournyol du Clos et la Preuve par 7 a ainsi été renouvelée fin 2022 afin de prolonger le travail de la permanence pour une année.



SPECTACLE « PRÉCIEUSE » À L'OCCASION DE LA RESTITUTION DU
PROJET LYCÉE DE DEMAIN SUR LE TERRAIN DU FUTUR LYCÉE DE BAGNEUX
Juin 2022 • © Plus Petit Cirque du Monde

BAGNEUX • LA COMMUNE DE BANLIEUE



Le lycée avant le lycée

À Bagneux, le trio de permanentEs mis en place par la Ville, le Plus Petit Cirque du Monde et la Preuve par 7 pour un lycée construit avec les parties prenantes locales et en prise avec son territoire se révèle fécond. Le principe d'une contribution au projet de lycée, expérimenté sur le terrain et par la jeunesse, s'est implanté dans les esprits et dans les pratiques. Sur cette colline en chantier depuis deux ans, le terrain du futur lycée est mis à disposition par l'aménageur privé BNP Immobilier via une convention avec la Ville, puis avec la Région. Le calendrier très contraint de la construction du lycée a entraîné l'abandon de la construction d'un Tiers-Lieu des Savoirs sur la parcelle du futur établissement. Une implantation dans un bâtiment existant est à explorer.

Parmi les moyens pour donner corps à cette ambition, il en est un sans égal : la « Contribution au projet du lycée ». Il s'agit d'un document guide proposé à la maîtrise d'ouvrage du futur lycée, à la Région Île-de-France ainsi qu'à l'Éducation Nationale aux fins d'apporter une contribution venue du territoire et de ses habitantEs pour orienter la conception du futur établissement tant sur la forme (le bâti et son environnement) que sur le fond (le processus et le projet pédagogique). L'objectif : cristalliser les enseignements tirés de l'expérimentation menée sur le site à travers la permanence.

PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER • LE BOURG



Un territoire vivrier

En 2021, la commune, forte de son plan local d'urbanisme intercommunal adopté en 2019, se lance dans une « Étude d'urbanisme visant la réappropriation du patrimoine urbain de Pérignat-ès-Allier par ses habitants et usagers ». Un « plan guide en actes » pour impliquer les parties prenantes habitantes et usagères du territoire à l'élaboration et aux prises de décisions stratégiques et opérationnelles d'aménagement dans la commune. Une permanence s'installe début

2022, avec Rural Combo aux fourneaux de l'ancienne boulangerie face à la mairie. Le collectif propose de déployer un « village en chantier ».

L'idée : travailler deux ans durant par session de six mois sur l'habitat et les équipements, par le biais d'arpentages, d'échanges et de chantiers de préfiguration expérimentaux sur des équipements communaux. Tout cela pour rassembler les ambitions, révéler les savoir-faire et structurer le développement et les projets d'aménagement sur la commune. Ces actions pourront aboutir, selon la validation qui reste la compétence des éluEs, à des projets d'aménagement et de réhabilitation. Cet « urbanisme en marchant », fait de petites décisions partagées, adaptables et réversibles, semble particulièrement propice à ce type de contexte.

En complément des chantiers opérationnels lancés depuis plus d'une dizaine d'années sur la commune de Pérignat - l'Écopole, la Zone Pilote d'Habitat qui sera racontée dans le centre de ressources « L'École du terrain » - et alors que le phénomène de péri-urbanisation se poursuit, il semble pertinent de prendre le temps de la mise en cohérence et surtout de la construction collective du devenir communal. C'est aussi l'occasion de repérer et d'amener des structures et des habitantEs à s'engager concrètement dans ce devenir : celui ou celle qui propose peut faire. La commune s'y engage activement, en se donnant notamment les moyens de « partager » sa compétence d'aménagement et d'urbanisme : elle a ainsi recruté une chargée de coordination d'urbanisme participatif.

BILLOM • UN MONUMENT HISTORIQUE AU CŒUR DU VILLAGE



La programmation ouverte de l'ancien collège jésuite

Accompagnés par Rural Combo, les usagerEs de l'ancien collège se sont organiséEs en une association « La Perm » en 2021. Composée de représentantEs de la société civile, elle fait exister une occupation foisonnante dédiée à différentes pratiques et disciplines au cœur de l'ancien collège. À la suite de nombreux ateliers de travail « règles du jeu », les usagers et usagères ont aussi défini leur modèle de

gouvernance. La mise à l'épreuve par l'usage est dès lors bien ancrée depuis plus de deux ans, accompagnée par cette association qui prend ses responsabilités de gestion et d'organisation, soutenue par Rural Combo.

Un atelier de terrain a été organisé le 21 juin 2022 afin de définir collectivement un cadre, une feuille de route et des outils appropriés pour restaurer ensemble l'ancien collège de Billom dans le respect des règles de préservation du patrimoine et surtout dans le cadre d'une programmation ouverte. Depuis, des temps de travail ont eu lieu entre la Ville de Billom et les conservateurs des monuments historiques de la DRAC. Les réflexions sur l'aménagement intérieur du bâtiment ainsi que les moyens mobilisables pour les mener à bien s'intensifient et se structurent : un diagnostic architectural et patrimonial intérieur devrait être lancé courant 2023 dès que la Ville parviendra à dégager les moyens financiers nécessaires à sa réalisation.

En parallèle, afin de poursuivre les travaux de gros œuvre engagés entre 2017 et 2019, la Ville a lancé une nouvelle phase de travaux visant à conduire la réfection des couvertures, la consolidation et la restauration de la charpente ainsi que la restitution partielle de menuiseries et la consolidation partielle des enduits et badigeon de l'ancien collège. Ces travaux ont débuté en octobre 2022 pour une période de deux ans.

La mission d'animation pour la réappropriation et la remise en usage de l'ancien collège de Billom, confiée par la Ville au collectif Rural Combo, a pris fin au 31 décembre 2022 de même que la convention d'occupation qui y était attachée. Confirmant son souhait de pérenniser l'ouverture du lieu au public et d'en conforter l'appropriation par les usagers et usagères, la Ville a lancé en décembre 2022 :

- un appel à manifestation d'intérêt visant à l'occupation de l'ancien collège de Billom
- et une consultation pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'usage de l'ancien collège de Billom.

Afin d'anticiper la fin de la précédente convention et dans l'attente de la désignation d'un nouvel occupant, la Preuve par 7 a accompagné la Ville de Billom en travaillant avec l'avocat Marc Ganilsy à la rédaction de la prochaine convention d'occupation d'une durée de 3 ans.



LE COLLECTIF RURAL COMBO A ROUVERT ET SÉCURISÉ L'ANCIEN COLLÈGE DE BILLOM ET SA COUR PAR DES INTERVENTIONS RÉVERSIBLES POUR SOLLICITER LE MOINS POSSIBLE LES CONSERVATEURS DES MONUMENTS HISTORIQUES

Juin 2021 • © Rural Combo

2. LABORATOIRES ET DÉVELOPPEMENTS

Les laboratoires ont pour objet de décortiquer les méthodes et les processus qui ont permis, sur le terrain, d'inventer de nouvelles manières de faire afin de les relier à d'autres territoires, confrontés à des problématiques similaires. Supports et creusets d'une réflexion collective, ils associent éluEs, opérateurs, services de l'État, expertEs, chercheurs et chercheuses, société civile ainsi que d'autres porteurs et porteuses de projet pour explorer plus avant les dimensions techniques, juridiques ou réglementaires, proposer ou inventer ensemble des pistes de solution, s'inspirer et s'approprier des expérimentations à l'œuvre sur d'autres territoires.

C'est à partir des déplacements de terrain dans le cadre du centre de ressources « L'École du terrain », et via l'appel d'élus, d'aménageurs et d'associations, souhaitant nous rencontrer pour travailler autour d'une problématique concrète et opérationnelle, que nous établissons de nouvelles coopérations territoriales. Partant des problématiques soulevées via nos sites démonstrateurs, mises en relation avec d'autres expérimentations parfois plus avancées sur le sujet ou partant des mêmes défis opérationnels, nous établissons des laboratoires pour associer nos actions et contribuer à former un mouvement plus large autour de l'expérimentation.

Tantôt groupe de travail resserré, atelier ou conférence thématique, tantôt événement grand public organisé sur plusieurs jours, les laboratoires de terrain sont enrichis par le récit des expériences d'acteurs et actrices extérieurEs, de porteurs et porteuses de projet, d'élus, de techniciens et techniciennes des services déconcentrés, d'usagers et usagères, d'expertEs qui fournissent le grain à moudre des discussions, partagent leurs avancées ou les freins rencontrés et apportent un éclairage différent sur le sujet traité.

Compagnonnage, parrainage ou coopération territoriale, ils ont vocation à mobiliser les différentEs partenaires autour de la thématique choisie et ainsi, peut-être, de faire école et de créer une culture commune.



VERS DE NOUVEAUX
COMPAGNONNAGES

CHANTIER DES SAISONS ZÉRO DANS LA HALLE DE L'ANCIEN
MONASTÈRE DES CLARISSES À ROUBAIX

2020 • © Zerm

PATRIMOINES ET RÉUSAGES

Aujourd'hui le territoire est parsemé de lieux vacants hérités d'un passé proche ou lointain, publics ou privés, communs ou extraordinaires, monuments historiques, vernaculaires, populaires et parfois sacrés. Ce sont d'anciens corps de ferme, des manoirs, des cités minières, des écoles, des bâtiments religieux désacralisés, des dents creuses, des centres commerciaux... Parfois ces lieux sont inhabités depuis longtemps, passent inaperçus, ont perdu leur valeur ou sont même déconsidérés, voire dégradés. Certains d'ailleurs n'ont pas forcément vocation à perdurer – leur destruction augurant la naissance d'un nouveau programme - tandis que d'autres, monuments historiques par exemple, font l'objet de projets de restauration.

Dès lors, comment adapter des lieux patrimoniaux à des usages contemporains et à des besoins ou des désirs exprimés localement ?

Quelles démarches de projet pour investir un patrimoine déjà-là, éprouvé par le temps et les usages successifs ?

Comment s'appropriier le patrimoine et le transformer pour l'adapter aux usages ?

Comment préserver son identité et valoriser son histoire tout en y développant une nouvelle programmation ?

Comment réussir le pari de la réversibilité de l'architecture dont nous héritons et dont les usages ont nécessairement évolué ?

VISITE GUIDÉE DES EXPÉRIMENTATIONS MENÉES PAR LE COLLECTIF ZERM DANS LE CADRE DU PROJET DES SAISONS ZÉRO
2021 • © Zerm



COOPÉRATION TERRITORIALE LES CAS DE BILLOM ET ROUBAIX

RENNES • L'HÔTEL PASTEUR
Ancienne faculté des sciences

0 L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ EN ACTES
Mise en œuvre de la programmation ouverte

APRÈS 2 ANS DE PERMANENCE ET DE PROGRAMMATION OUVERTE À L'HÔTEL PASTEUR, SOPHIE RICARD A MIS EN ŒUVRE CE QUI SERA THÉORISÉ PLUS TARD COMME UNE « ÉTUDE DE FAISABILITÉ EN ACTES »

Animée par la volonté de documenter la démarche que le collectif Zerm porte au couvent des Clarisses, l'équipe du centre de ressources recueille le récit, narratif et technique, de leur occupation transitoire. Face aux questionnements rencontrés, le collectif a expérimenté des méthodes de travail adaptées aux spécificités du projet qui peuvent aujourd'hui faire jurisprudence.

Forte des liens tissés avec d'autres acteurs, actrices et sites de projet, la Preuve par 7 en profite pour faire un premier pont entre les problématiques patrimoniales rencontrées par le collectif Rural Combo, en permanence au sein de l'ancien collège de Billom et le collectif Zerm à Roubaix, chacun menant une programmation ouverte pour la remise en usages d'un bâtiment inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

ROUBAIX • SAISONS ZÉRO
Couvent des Clarisses

1 LA CONTRACTUALISATION
Accompagnement de Sophie Ricard

PORTÉE PAR UN COLLECTIF PLURIDISCIPLINAIRE, LA MÉTHODE DE PROGRAMMATION OUVERTE ESSAIME ET PERMET DE CONTRACTUALISER UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ EN ACTES DIRECTEMENT AVEC LA VILLE DE ROUBAIX.

CETTE ÉTUDE DE FAISABILITÉ EN ACTES POSE UN PREMIER CADRE PERMETTANT DE STRUCTURER LE RÔLE ET L'ACCOMPAGNEMENT DE ZERM EN TANT QU'ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'USAGE POUR L'OCCUPATION TRANSITOIRE DU COUVENT DES CLARISSES

3 L'ATELIER DE ROUBAIX
Laboratoire Patrimoines et réusages

LE COLLECTIF ZERM ORGANISERA EN MARS 2023 DES RENCONTRES PROFESSIONNELLES CONSTRUITES COMME UNE ÉTUDE DE CAS DU PROJET DES SAISONS ZÉRO.

- À VENIR -

BILLOM • LA PERM'
Ancien collège jésuite

2 L'ATELIER DE BILLOM
Laboratoire Patrimoines et réusages

COMMENT TRAVAILLER AVEC LES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE LA DRAC, LE CONSERVATOIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES, POUR RESTAURER PETIT À PETIT NOS BÂTIMENTS INSCRITS OU CLASSÉS PAR L'OCCUPATION ET LEUR REMISE EN USAGE ? COMMENT ÉLABORER DES CADRES DE TRAVAIL COMMUNS ENTRE LES COLLECTIVITÉS, LA DRAC ET LA SOCIÉTÉ CIVILE, AJUSTÉS À CHAQUE TERRITOIRE, PATRIMOINE ET SES BESOINS ?

LORS DE L'ATELIER DE TRAVAIL À LA DRAC DE CLERMONT-FERRAND, SIMON GIVELET, INVITÉ PAR LA PREUVE PAR 7, RACONTE LES FREINS ADMINISTRATIFS RENCONTRÉS, AUXQUELS LE COLLECTIF TENTE DE RÉPONDRE AVEC LA MISE EN PLACE DE « FICHES PATRIMOINE ». CETTE ALTERNATIVE AU PERMIS DE CONSTRUIRE INVENTE UN DIALOGUE RÉGULIER ET SUR MESURE AVEC L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE ET LA DRAC POUR TOUTE INTERVENTION QUI DÉPASSE LE CHAMP DE LA MAINTENANCE.



LES CAS DE BILLOM ET ROUBAIX

Restaurer un monument historique dans un contexte de programmation ouverte : entraide territoriale et acculturation progressive des partenaires de projet

Au fil des menus travaux effectués dans l'ancien collège de Billom pour permettre l'accueil progressif des usagers et usagères, les locaux sont mis à l'épreuve par le collectif Rural Combo.

Mais la démarche de programmation ouverte, dont la collectivité et les services de l'État sont peu familiers pour ce type de monument, ne permet pas de s'appuyer strictement sur les protocoles usuels et conduit à définir collectivement de nouvelles manières de faire pour assurer la restauration et la pérennisation de ce patrimoine.

Comment travailler avec les services déconcentrés des monuments historiques pour restaurer petit à petit nos bâtiments inscrits ou classés par leur occupation et leur remise en usage ?

Comment élaborer des cadres de travail communs entre les collectivités et la DRAC, ajustés à chaque territoire, chaque patrimoine et ses besoins ?

C'est pour répondre à ces interrogations très opérationnelles que la Ville de Billom et Rural Combo ont souhaité mettre sur pied un atelier de travail avec les services de la DRAC, que nous avons accompagnés.

Forte des liens tissés avec d'autres acteurs et sites de projet, la Preuve par 7 a associé le collectif Zerm à ces échanges. Le collectif, qui a investi le Couvent des Clarisses à Roubaix, a fait face aux mêmes questionnements qui l'ont conduit, un peu plus tôt, à expérimenter des méthodes de travail adaptées aux spécificités du projet qui peuvent aujourd'hui faire jurisprudence. La valorisation de l'expérimentation roubaisienne, le partage des modes de faire co-construits avec la DRAC des Hauts-de-France, l'entraide avec les porteurs et porteuses de projet billomais

sont au cœur des laboratoires que nous mettons sur pied.

C'est par une occupation progressive des lieux et un fin travail avec les services de la DRAC des Hauts-de-France que le collectif d'architectes a commencé à y réaliser de menus travaux alors que le programme du bâtiment n'était pas encore arrêté, en parallèle des travaux de gros œuvre dont la Ville est maître d'ouvrage. Animés par le même objectif de réhabiliter ce patrimoine, Zerm et la DRAC co-construisent un cadre d'intervention, le « mandat patrimoine » qui permet aux architectes occupantEs d'entamer à petits pas la rénovation du bâtiment par des interventions indispensables au projet présent comme futur sur la base d'un document unique défini ensemble. Une alternative administrative qui permet de « tester tout ce qui est permis sans permis ».

Ainsi enrichi de ce partage d'expérience, des discussions autour des « impondérables » et des moyens de chacun, l'atelier partenarial du 21 juin dernier a permis de définir un mode de travail commun. Partageant l'objectif de réhabiliter l'ancien collège de Billom, la Ville, la DRAC, Rural combo et les usagers et usagères se sont accordés pour travailler main dans la main afin d'établir un diagnostic architectural et patrimonial partagé.

Aujourd'hui, plusieurs enjeux ou points d'attention se font jour. Bien que la Ville souhaite rouvrir l'ancien collège de manière pérenne, il reste encore :

- à construire et consolider le partenariat et une gouvernance de travail sur le temps long entre la Ville de Billom, la DRAC et les occupantEs des lieux (Rural combo et l'association la Perm)
- à identifier les fonds mobilisables nécessaires à la réhabilitation du bâtiment (en complément des financements déjà mobilisés)
- et à identifier les fonds destinés aux études patrimoniales et à la nouvelle mission d'accompagnement de la Ville au regard des contraintes budgétaires communales en 2023

LE CAS DE BÉTHUNE

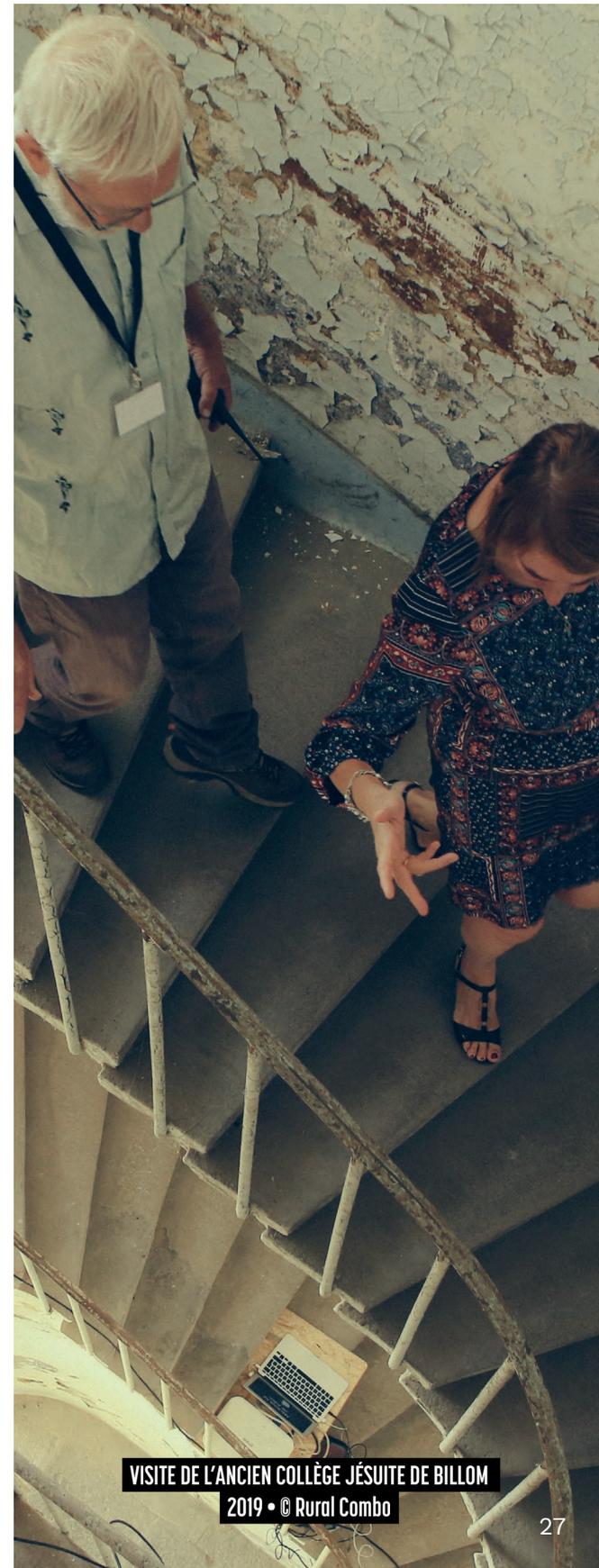
Réinvestir une friche commerciale désaffectée pour en faire un lieu de vie et de transformation sociale dédié à une jeunesse en décrochage

Membre du comité d'expertise d'Euralens depuis décembre 2021, La Preuve par 7 accompagne des expérimentations liées au Label sur le territoire du Bassin Minier afin de promouvoir de nouvelles manières de faire. Dans ce cadre, et à la suite de plusieurs réunions de travail dans le Pas-de-Calais avec les urbanistes de la Mission Bassin Minier, la direction d'Euralens, le pôle métropolitain de l'Artois et les membres du cercle de qualité, nous avons tissé des liens avec plusieurs protagonistes locaux, dont l'association l'Envol créée par le metteur en scène Bruno Lajara.

L'association l'Envol « Centre d'Art et de Transformation Sociale » a pour mission la dynamisation des parcours de jeunes de 16-25 ans en situation d'exclusion suite à des ruptures scolaires, familiales, sociales, bien souvent isolés des dispositifs de politiques publiques. Elle mène avec ces jeunes des activités de médiation culturelle et de cohésion sociale par l'art avec un objectif d'émancipation, d'autonomisation et d'insertion sur le marché du travail.

Installée à Arras depuis plusieurs années et ancrée dans la région des Hauts-de-France, cette association souhaite aujourd'hui déménager son siège social et y inventer un véritable lieu de vie et de transformation sociale.

En mai dernier, l'association a pris ses quartiers dans un ancien supermarché désaffecté de 3 000 m² (ainsi qu'un hectare attenant de friche non bâtie) au cœur de la cité cheminote de Béthune, quartier délaissé non loin de la gare mais coincé entre les rails et la cité voisine avec laquelle elle n'entretient que peu de liens. Racheté par la commune avec la volonté de garder cette emprise foncière pour un projet d'intérêt général, l'Envol occupe cet ancien supermarché pour au moins deux ans dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire. Le lieu est ouvert sur le quartier, l'équipe de l'association présente tous les jours y conduit une permanence pour recueillir et



VISITE DE L'ANCIEN COLLÈGE JÉSUISTE DE BILLOM

lever les désirs de ses adhérentEs et des habitantEs sur l'occupation du bâtiment, préfigurer les usages du futur lieu baptisé « Le passage à niveaux ». L'association souhaite le transformer en un véritable espace dédié à la jeunesse, un tiers-lieu culturel, de formation, d'acquisition formelle et non-formelle de compétences et de mixité sociale à travers les liens tissés avec l'histoire de ce quartier, ancien vestige du passé industriel du bassin minier.

Comment transformer une friche commerciale désaffectée au cœur d'un quartier précaire ?

Comment lever les désirs et les besoins des habitantEs de ce quartier en alimentant le projet de tiers lieu culturel et de formation dédié à une jeunesse en décrochage ?

Comment prendre soin des lieux et de leurs usagers et usagères ?

Comment s'appuyer sur cet espace négativement connoté, une ancienne « boîte à chaussure », pour recréer, à l'échelle du quartier, une solidarité et des liens entre deux quartiers qui « se tournent le dos » ?

Comment travailler sur de nouvelles formes d'économie liées au commerce et aux savoir-faire locaux ?

Comment la réversibilité de cette friche commerciale pourrait-elle devenir un démonstrateur tant du point de vue architectural et d'aménagement que du point de vue de son utilité sociale ?

Comment ce lieu peut-il constituer une ressource pour sensibiliser et accompagner le bailleur social, propriétaire des petites maisons qui constituent la cité cheminote, dans la gestion et la valorisation de ce patrimoine ouvrier ?

Dates clés

- **Décembre 2021**
La Preuve par 7, avec la nomination de Sophie Ricard, devient membre du Cercle de qualité d'Euralens.
- **Mai 2022**
Inauguration du Passage à niveaux.
- **Juin 2022**
Rencontre sur site de l'association et d'Olivier Gacquerre, maire de Béthune, suivi d'un atelier de travail avec la Preuve par 7.
- **Septembre 2022 - Mars 2023**
Accompagnement à la mise en œuvre d'une permanence architecturale au Passage à niveaux ; atelier projet des étudiantEs en master de l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais auprès de l'association l'Envol.
- **Octobre 2022 - Juin 2023**
Projet de fin d'études d'Adèle Nyitrai, étudiante en design à l'École Nationale Supérieure de Création Industrielle (ENSCI - Les Ateliers).

LE CAS DE LA ZAC SEINE-ARCHE À NANTERRE

Recoudre par une gestion rurale un territoire urbain morcelé par les infrastructures de transports

Patrick Bouchain, Président d'honneur de la Preuve par 7, participe à la réflexion sur l'ultime phase de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) dite Seine-Arche, dans le quartier de la Défense à Nanterre. Inscrite dans le périmètre Opération d'Intérêt National (OIN) Nanterre la Garenne-Colombes, cette opération repose sur des couvertures partielles d'infrastructures et la construction de dix-sept « terrasses » descendant jusqu'à la Seine, bordées de logements, de bureaux et d'équipements.

Sa mission, confiée à titre gracieux par l'établissement public Paris La Défense en partenariat avec la Préfecture des Hauts-de-Seine, le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine et la Mairie de Nanterre, consiste à accompagner le schéma directeur des « Terrasses 3-5 », maillon manquant entre les terrasses déjà réalisées et le fleuve. Ces friches urbaines ont vocation à devenir une

coulée verte et un lieu d'accueil pour des initiatives locales, notamment la Ferme du Bonheur, pionnière de l'agriculture urbaine en France qui développe depuis une trentaine d'années un projet de résilience territoriale, d'éducation populaire et de formation.

Comment redonner sa place au vivant (lien social, nature), sur un territoire morcelé, défiguré par les infrastructures de transports ?

Comment répondre aux enjeux de désenclavement en s'appuyant sur les forces vives locales et le patrimoine végétal ?

Comment une agriculture urbaine peut-elle introduire un aménagement rural dans ce désastre urbain ?

Quelles modalités de travail au cœur d'un écosystème d'acteurs aussi divers et complexe dans le cadre d'un OIN ?

En 2023, l'équipe de la Preuve par 7 partira de ces questionnements pour documenter et valoriser ce projet hautement révélateur du désordre climatique, social et urbain : une fiche projet dans l'École du terrain et l'organisation d'un événement à Nanterre dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture 2023 sont à l'étude.



ATELIER MAQUETTES DANS L'ANCIEN SUPERMARCHÉ DÉSFFECTÉ À BÉTHUNE
Juin 2022 • © Sophie Ricard / la Preuve par 7

FONCIER ET HABITATS EN COMMUN

Pouvoir aujourd'hui se loger sur son territoire dans des conditions dignes : la question de l'habitat et de la diversité des modes d'habiter sont nos thématiques de travail pour 2022 et surtout 2023

À travers les nouveaux montages opérationnels à l'œuvre autour de l'accès au foncier - via une maîtrise publique ou collective par les territoires - de la réversibilité du patrimoine à l'abandon et de ses modes de gestion, nous sélectionnerons plusieurs cas pratiques avec une diversité d'opérateurs afin d'en dégager des processus pertinents.

Mais la question de l'habitat et de l'habiter ne se réduit pas au seul sujet du logement. À travers les cas de terrain que nous accompagnerons, nous parlerons plus largement de l'habitabilité de nos territoires.

Peut-on se réunir collectivement pour inventer de nouvelles façon d'habiter en coopération ?

Peut-on travailler directement avec des opérateurs afin de construire mais aussi de gérer différemment l'accès au foncier et questionner la notion de propriété collective ?

Quels sont les acteurs, actrices, et les leviers aujourd'hui identifiés en capacité d'inventer de nouveaux montages ?

Comment relier la question de l'habitat à celle du travail au vu de l'évolution de nos métiers et de nos pratiques sur un territoire ?

Comment rendre réversible un patrimoine vernaculaire contemporain pour le transformer en logement social à moindre coût et avec une grande inventivité architecturale ?

ATELIER DE TRAVAIL À MONTJUSTIN SUR LES TRÈS PETITES OPÉRATIONS D'HABITAT ET D'AMÉNAGEMENT DANS DES CONTEXTES RURAUX
Novembre 2021 • © Alexandra Ruzzica / La Preuve par 7



LE CAS DE L'EPFL DU PAYS BASQUE

Dépasser son rôle d'outil pour devenir acteur : expérimenter pour préserver le foncier, freiner la spéculation et permettre à tous d'habiter le territoire

Suite à l'atelier de travail collectif mené à Montjustin en novembre 2021, qui réunissait habitantEs, éluEs, acteurs et actrices locales, opérateurs et services déconcentrés, une relation de travail et de compagnonnage s'est nouée avec l'Établissement Public Foncier du Pays Basque. L'EPFL du Pays Basque, récemment agréé Organisme de Foncier Solidaire, développe aujourd'hui une stratégie d'acquisition foncière du patrimoine existant confortée par une volonté politique décisive au niveau local.

Le Pays Basque est confronté depuis plusieurs années à une dynamique de pression foncière et immobilière sans précédent sur les villes et les villages côtiers, qui relègue les populations locales vers les terres, lorsque c'est encore possible, dans un contexte de préservation des sols. Le logement, notamment social, et l'habitabilité du territoire, deviennent la problématique numéro une. La maîtrise foncière publique est l'une des multiples réponses à cette dynamique de pression immobilière, face à laquelle l'EPFL du Pays Basque décide d'expérimenter : dans les territoires et les contextes (réhabilitation du bâti ancien), les processus (association en amont avec unE architecte localE, travail en aval sur les filières et la gestion) et les montages juridiques liés à la propriété commune, aux dissociations et aux démembrements fonciers en fonction des ressources, des besoins et des opportunités locales.

La Preuve par 7 souhaite poursuivre le travail déjà engagé sur l'habitat à Boulogne-sur-Mer, avec les expérimentations du Grand Ensemble et porter plus loin les problématiques soulevées à Montjustin par la construction de quelques logements sociaux dans un petit village et à Pérignat-ès-Allier par la réhabilitation d'un centre-bourg.

Plusieurs sujets et cas de travail s'offrent aujourd'hui à nous afin de commencer à traiter, depuis un territoire, des problématiques liées au foncier grâce à

l'intervention stratégique d'un opérateur comme un EPFL, une SEM ou une SPL(A).

À l'échelle du temps long de la stratégie foncière, comment trouver de nouvelles solutions de portage foncier et démultiplier l'invention de nouveaux dispositifs face aux nouveaux modes d'habiter et à la réinvention du patrimoine existant ?

Comment un organisme comme l'EPFL du Pays Basque est en capacité de travailler, en amont du rachat du foncier, avec des architectes AMO en vue d'inventer le renouveau du patrimoine vacant autour de sa réversibilité pour répondre aux enjeux de manque de logements à bas coût ?

Quelles sont les méthodes de travail à tirer des expérimentations conduites en Pays basque et ailleurs sur le territoire métropolitain ?

Comment un EPFL s'organise-t-il pour donner du crédit à de nouveaux montages innovants à petite échelle avec de petits opérateurs ?

Comment un opérateur ou un aménageur décide-t-il de développer sa propre maîtrise d'ouvrage en interne afin de passer plus vite à l'opérationnel ?

Comment travailler à la mixité de montages en vue d'une diversité de statuts d'habitat au sein d'un même patrimoine ?

Comment consommer moins de foncier en travaillant sur différents modèles de réversibilité du patrimoine ?

Comment ces nouvelles opérations peuvent-elles contribuer au développement de filières locales et donc d'une nouvelle économie au service des territoires, de leurs ressources et des savoir-faire locaux ?

Comment adapter le bail réel solidaire à du foncier agricole associé au logement pour permettre l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices ?

Voilà un certain nombre des questions que nous avons commencé à étudier et dont nous poursuivons l'exploration en 2023 à partir d'une sélection de projets en cours de montage dans le Pays Basque.

1 LE CHÂTEAU DE TARDETS

Focus sur le patrimoine abandonné des petites communes des Pyrénées-Atlantiques, avec le collectif d'architectes Encore, le bailleur Soliha et l'EPFL du Pays Basque.

- Prendre un château abandonné et y inventer de nouveaux montages d'habitat pour permettre, par la suite, un réinvestissement de la commune.
- Associer habitat social et bail réel solidaire pour habiter autrement le château de Tardets.
- Associer dès le départ unE architecte sur le sujet de la réversibilité pour être 50 % moins cher que les autres maîtrises d'ouvrage.

2 LE VIAGER SOLIDAIRE EN OFS

L'objectif : acheter en viager pour créer de la solidarité intergénérationnelle et améliorer la qualité de vie des propriétaires âgés par des travaux d'adaptation et un accompagnement social. Le logement, acquis par l'Office de Foncier Solidaire (OFS) de l'EPFL, rejoint ainsi le parc de logements abordables et hors spéculation. Ce viager solidaire a été mis en place, expertisé juridiquement, et des bailleurs sociaux seraient en capacité de le mettre en œuvre.

3 RENOUVEAU PAYSAN

L'association ReNouveau paysan porte la volonté d'expérimenter un Bail social paysan, un contrat locatif à destination d'agriculteurs et d'agricultrices qui rencontrent des difficultés à accéder au foncier et à un logement. Elle propose ainsi aux bailleurs et aux agriculteurs de louer dans un même contrat un logement social, des terres agricoles cultivables et des espaces de travail. Cette solution expérimentale vise à faciliter l'installation agricole et de favoriser le lien



RÉHABILITATION DU CHÂTEAU DAGUERRE À TARDETS EN LOGEMENTS SOCIAUX ET EN ACCESSION PAR UN MONTAGE EN BAIL RÉEL SOLIDAIRE
2021 • © Collectif Encore

emploi-logement. En plus des logements destinés aux agriculteurs et agricultrices, d'autres logements sociaux sont aménagés sur le même terrain, à destination de familles qui souhaitent vivre à la campagne. Des espaces communs sont par ailleurs aménagés pour favoriser la mise en place de liens sociaux entre les agriculteurs et les autres familles.

Dates clés

• 31 Janvier 2022

Conversation « Habitabilité » qui précède le lancement de l'AMI « Engagés pour la qualité du logement de demain » porté par le ministère de la Culture. Dialogue entre Sophie Ricard, architecte, et Christine Leconte, architecte et présidente du Conseil National de l'Ordre des Architectes (CNOA), animé par Thierry Paquot, philosophe de l'urbain. Interventions de Yannick Fieux, chargé de missions à l'EPFL Pays Basque, Pascal Waldschmidt, ancien maire de la commune de Beaumont, et Nicole Concordet, architecte.

• Février 2023

Visite de terrain en février 2023 pour rencontrer les acteurs et actrices et découvrir les sites de projets à accompagner et à documenter.

À venir

• Laboratoire de terrain en 2023 sur la question des nouveaux montages fonciers et opérationnels, et leurs rapports à la propriété, aux communs, aux temporalités, aux ressources et à la programmation, à partir de la maîtrise foncière, qui rassembleront éluEs, services déconcentrés et certains EPFL du territoire national.

LE CAS DE LA ZAC ÉCOQUARTIER DE BONGRAINE À AYTRÉ-LA ROCHELLE

Un aménageur qui change de posture, une maîtrise d'œuvre urbaine pilotée par un écologue, une coopérative habitante qui fait bouger les choses et les acteurs et actrices de l'intérieur

C'est sur une ancienne friche SNCF de 35 ha située sur la commune d'Aytré que la communauté d'agglomération de La Rochelle a choisi d'implanter le nouvel écoquartier de Bongraine. Sa programmation prévoit la

création de 800 logements que le maître d'ouvrage souhaite concevoir de manière coopérative ou participative, un parc urbain, une maison de quartier « tiers-lieu » et un équipement petite enfance. Aquitanis, aménageur et Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, a été désigné maître d'ouvrage, tandis qu'un groupement de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire a été missionné pour réaliser cette opération.

Mais comment aménager, faire collectif avec l'existant, quand le sol du futur quartier, pollué, est une tabula rasa rappelant la topographie lunaire ?

L'aménageur prend le parti de faire appel à tout ce qui est quand même là. Il a fait de l'écologue le mandataire du groupement et aimerait que les futurs habitantEs soient les co-constructeurs et co-constructrices du quartier.

Les futurs ménages vont pouvoir participer à la conception des logements dits participatifs (20% des logements de la ZAC), aux côtés des équipes de promoteurs et des maîtres d'œuvre, ainsi qu'à la définition des espaces communs. Un premier îlot comprend du logement social, de l'accession classique et une opération en Bail Réel Solidaire (BRS).

En parallèle, une opération de 21 logements coopératifs, portés par la coopérative habitante Hicéo verra le jour. Autonomes et déjà avancés dans la démarche de projet, leur apport pourra être un véritable support pour nourrir les réflexions des habitantEs, des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre à l'échelle de la ZAC. C'est sur ce volet qu'un compagnonnage s'amorce avec la Preuve par 7.

Quels enseignements du modèle des coopératives habitantes à l'échelle d'un quartier ? Au-delà des structures gestionnaires urbaines (l'énergie, les services, ...) qui sont de plus en plus regardées par les aménageurs, les concessionnaires et les opérateurs urbains en tout genre, quelles alliances entre aménageurs, collectivité et habitantEs pour s'implanter et vivre dans un nouveau quartier ?

Lors de la « bonne semaine », événement organisé par Aquitanis dans le premier jardin aménagé sur la friche, à côté d'un local de permanence qui en constitue la porte d'entrée, « l'association Bongraine » réunissant les (structures) voisinEs et habitantEs s'est formée autour du projet, de la définition et de la gouvernance des espaces communs de l'îlot comme de la ZAC et de l'identité du futur quartier.

Mais sur quel objet éprouver et donner corps à cette volonté de mettre en commun ?

Comment un aménageur initie-t-il une démarche participative de ce type et emmène-t-il avec lui les partenaires du projet ?

Comment bénéficier des réflexions de la coopérative Hicéo pour acculturer les acteurs et les actrices traditionnelles du projet urbain et faire évoluer les manières de faire ?

LE MODÈLE DES COOPÉRATIVES HABITANTES

Avec l'accompagnement de la Fédération française des coopératives habitantes

Nous avons tissé un nouveau compagnonnage grâce à notre relation intellectuelle et aux problématiques soulevées par la Fédération des coopératives habitantes, via sa présidente, Christiane Châteauvieux.

L'enjeu de travailler et d'accélérer les dispositifs de soutien et de montage autour du modèle des coopératives habitantes apparaît comme une autre réponse possible à la question de l'habitabilité de nos territoires et du renouveau du modèle du logement.

À partir de cas concrets autour du projet de la ZAC Bongraine à La Rochelle et du projet mené en maîtrise d'ouvrage par la coopérative habitante Hicéo, mais aussi de nouveaux sites de projets de coopératives habitantes, nous pourrions tirer les premiers enseignements des différents montages à l'œuvre.



3. L'ÉCOLE DU TERRAIN CENTRE DE RESSOURCES

Pourquoi un nouveau site internet sur l'expérimentation urbaine ?

Depuis sa création, la Preuve par 7 reçoit souvent des demandes d'information et d'assistance sur les méthodes ou les outils pour un urbanisme plus démocratique, attentif aux usage(r)s et aux territoires. L'équipe constate, aux côtés des acteurs et actrices de terrain comme de ses partenaires institutionnels, le besoin d'une documentation approfondie, tant politique que technique de ces projets, la mise en lumière de ce qui a été rendu possible, des précédents, dans une logique d'entraide, de capitalisation et de plaider pour une montée en puissance de la possibilité d'expérimenter. Alors, puisque la Preuve par 7 a toujours pensé que « c'est au moment même de l'exception, lorsqu'une solution se saisit en sa circonstance la plus extrême, que son degré de généralité est au plus haut » (Yan Thomas), nous avons décidé de mettre en œuvre cette idée de centre de ressources pour l'expérimentation urbaine et architecturale à l'échelle d'un site Internet : *L'École du terrain*, mis en ligne le 15 octobre 2022 à l'occasion des Journées Nationales de L'Architecture à Gennevilliers.

RÉVÉLER ET DIFFUSER
LES EXPÉRIMENTATIONS

DOCUMENTATION DE L'ATELIER DE TRAVAIL DE MONTJUSTIN
PAR LE CENTRE DE RESSOURCES DE LA PREUVE PAR 7
Novembre 2021 • © Alexandra Ruzzica / la Preuve par 7

ORGANISATION ET ARCHITECTURE DU CENTRE DE RESSOURCES

Ce centre de ressources se veut complémentaire des plateformes et des atlas qui existent aujourd'hui et qui cartographient des projets d'expérimentation urbaine et architecturale, tel que le *Polau* qui recense de manière actualisée, exhaustive et riche les projets alliant urbanisme et culture en France et à l'étranger. *L'École du terrain* se concentre quant à lui sur les outils, les méthodes, les manières de faire et le récit des succès et des difficultés d'expérimentation ainsi que sur la mise à disposition de documents ressources - entretiens, conventions, budgets, marchés publics, thèses, ...

UNE DÉMARCHÉ ÉDITORIALE INCARNÉE ET SUR LE TERRAIN

Dès lors, il ne s'agit pas d'un inventaire et nous n'avons aucune volonté d'exhaustivité. Au contraire, nous racontons des projets choisis qui, par leur singularité même, illustrent une méthode, une règle, une échelle ou un territoire, qui démarginisent ces pratiques et peuvent faire école en d'autres lieux ou à d'autres échelles. Le passage par le récit est fondamental, c'est d'abord lui qui donne « le désir de voir la possibilité » (Kierkegaard). Incarné, tentant de rendre avec le plus de justice et de justesse la parole des acteurs et actrices de terrain, il permet la transmission, l'essaimage, le réseau.

Mais, même pratique, le récit n'est pas tout et cette plateforme est aussi l'occasion d'ouvrir les « boîtes noires » de la fabrique de la ville par la mise à disposition, clairement expliquée, des documents techniques, juridiques, réglementaires et financiers qui ont émaillé les étapes du projet. À cela s'accompagne la diffusion des « manières de faire » propres aux expérimentations urbaines mises en lumière : la permanence architecturale, la programmation ouverte et en actes, les outils de l'urbanisme transitoire, le chantier comme acte culturel... Ces textes tentent un éclairage plus général de ces pratiques (définition, méthode et mises en œuvre) à partir des projets présentés ainsi qu'une bibliographie pour approfondir chacun des thèmes.

L'École du terrain répond ainsi à une double volonté d'éditorialisation et d'incarnation. L'équipe éditoriale, aux regards divers (architectes expérimentée ou fraîchement diplômée, chercheuse en architecture et en design, historien de l'art), effectue ainsi le travail de documentation que les acteurs de terrain peuvent rarement réaliser et leur permet un retour réflexif pour penser le projet dans une constellation plus large. La variété des approches (introduction générale, récits problématisés, documents techniques, entretiens) et des media (textes, cartes, podcasts, vidéos) offre différents niveaux de lecture pour autant de publics professionnels ou curieux.

Le site ne sera jamais figé mais, bien au contraire, dynamique. De nouveaux projets, de nouvelles manières de faire, de nouveaux podcasts, des dossiers thématiques viendront l'enrichir, dans un mouvement de plus en plus collaboratif : toute l'équipe de la Preuve par 7 assurera un rôle de veille et reçoit déjà, via un formulaire de contact, des propositions de nouveaux acteurs et actrices désireuses de voir leur projet rejoindre l'École du terrain.

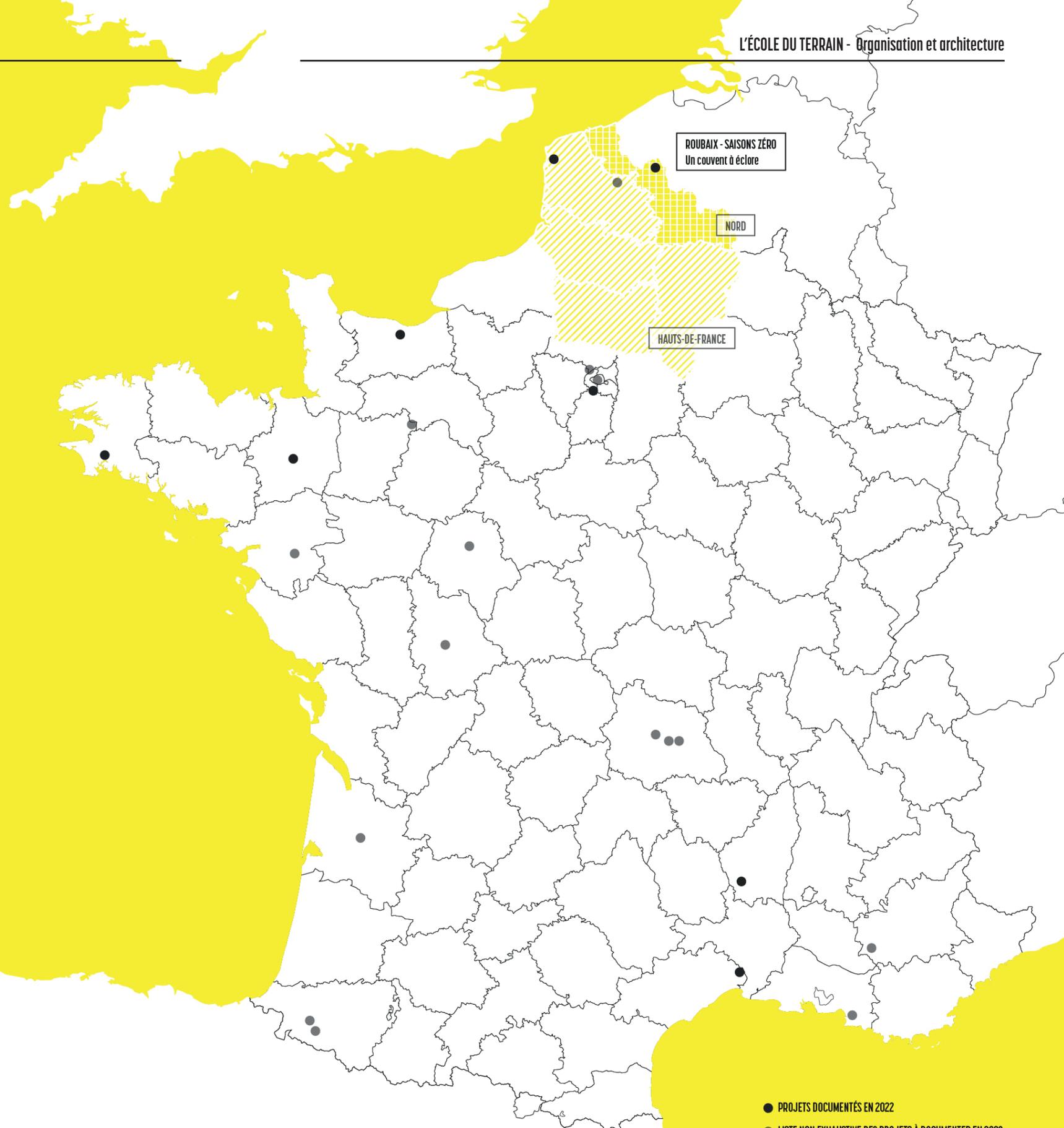
UNE DOCUMENTATION DE TERRAIN EN ACCÈS LIBRE

L'équipe éditoriale qui choisit de présenter un projet arrive toujours en cours de route. Le récit des acteurs et actrices est déjà construit et il a souvent tendance à araser les difficultés, les écueils et les bifurcations, tous ces nœuds que *L'École du terrain* s'est précisément donné comme objectif de mettre au jour et de diffuser des exemples pour les dénouer. Dès lors, l'équipe éditoriale procède à rebours, un peu à la manière d'un historien. Elle va recueillir, le plus souvent sur place, les récits des principaux acteurs et actrices et les documents produits dans le cadre du projet. Elle les choisit, les monte et les légende afin de poser des questions plus générales de méthode ou de jurisprudence.

Chaque document et chaque page sont indexés grâce à des mots-clés thématiques, chronologiques et typologiques. De telle sorte que le visiteur à la recherche d'un document précis ou, au contraire, souhaitant flâner sur le site, peut aussi, grâce à un système de filtres, mener sa propre recherche et ses propres rapprochements.

De manière éditorialisée ou flâneuse, *L'École du terrain* met ainsi en accès libre les outils et les ressources pour favoriser l'expérimentation urbaine.

**L'ÉCOLE DU TERRAIN
RÉUNIT ET EXPLORE
DES PROJETS
ET DÉMARCHES
SINGULIÈRES, QUI
PERMETTENT PAR
L'EXPÉRIMENTATION,
LA MISE EN ŒUVRE
DE NOUVELLES
MANIÈRES DE FAIRE.**



LES MANIÈRES DE FAIRE MISES EN LUMIÈRE

Les « manières de faire » présentent un éclairage général, théorique et pratique sur la mise en œuvre des projets singuliers et expérimentaux valorisés par l'*École du terrain*. Autant de pratiques qui renouvellent les méthodes de construction et de gestion collective pour mieux habiter la disparité de nos territoires.

PUBLIÉES EN 2022

- 1 **LA PERMANENCE ARCHITECTURALE**
_ par Sophie Ricard, architecte urbaniste, et Édith Hallauer, enseignante chercheuse en architecture
- 2 **GOUVERNANCES COLLECTIVES AU PRISME DES COMMUNS • LE CAS DU PARTENARIAT PUBLIC COMMUNS**
_ par Sylvia Fredriksson, enseignante chercheuse en design
- 3 **COMMENT FAIRE RÉCIT DE NOS EXPÉRIENCES COLLECTIVES**
_ par Benjamin Roux, éditeur et fondateur des Éditions du commun
- 4 **FAIRE LABORATOIRE DU DEHORS**
_ par Liliana Motta, paysagiste

À VENIR - OBJETS D'ÉTUDES PRESENTIS

VALORISER L'USAGE POUR REBONDIR DE LIEU EN LIEU • LE BAIL FORAIN

_ par Marc Ganilsy, avocat, et l'équipe de la Preuve par 7

LA PROGRAMMATION OUVERTE

_ par la chaire Eff&t et l'équipe de la Preuve par 7

LE CHANTIER COMME ACTE CULTUREL

_ par Hugo Martin, historien de l'art, et Édith Hallauer, enseignante chercheuse en architecture

HABITER ET PROPRIÉTÉS EN COMMUN • PARTAGER, COOPÉRER ?

_ par la fédération Habicoop

LE PROJET COMME LIEU D'ÉTUDE ET DE TRANSMISSION • LA RECHERCHE-ACTION

_ par Pascal Nicolas-Le Strat, sociologue, et Louis Staritzky, sociologue démographe

LES PÉDAGOGIES ALTERNATIVES DANS LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE

_ par Théa Manola, architecte, urbaniste et docteure en urbanisme, et Roberta Ghelli, architecte, maîtresse de conférences et docteure en sociologie

LES LIEUX APPRENANTS

_ par le Diplôme Universitaire Espaces Communs

ÉCONOMIE CONTRIBUTIVE

_ par l'IRI

LES PROJETS ET DÉMARCHES DOCUMENTÉES

Les projets valorisés sont des expérimentations singulières qui font un pas de côté face aux cadres réglementaires et aux pratiques classiques. Ils sont racontés de manière choisie car, riches en enseignements, ils illustrent une méthode, une règle et de nouveaux outils qui démarginalisent les pratiques. Ils peuvent ainsi faire école en d'autres lieux ou à d'autres échelles territoriales.

PUBLIÉS EN 2022

Rennes • *L'hôtel Pasteur*

AU VENT DE L'ÉVENTUEL

Occuper et réhabiliter ensemble une friche universitaire en cœur de ville pour mieux s'occuper du lieu et de ses publics

Roubaix • *Le Couvent des Clarisses*

UN COUVENT À ÉCLORE

Un mandat patrimoine, alliance entre les occupantEs architectes, les services des monuments historiques et la commune pour réhabiliter en dentelle et progressivement un monument historique

Bagneux • *La colline des Mathurins*

LE LYCÉE AVANT LE LYCÉE

La préfiguration d'un futur établissement scolaire par une permanence tripartite

Lunel • *L'ancienne gare*

LA PERMANENCE SUR LES RAILS

Rouvrir un ancien bâtiment de la SNCF à tous les publics et le transformer en lieu de vie et d'expérimentation collective

Beaumont • *Les Bogues du Blat*

L'ART D'HABITER ET DE CONSTRUIRE ENSEMBLE

Mobiliser la commande artistique pour produire collectivement des logements sociaux en milieu rural

Boulogne-sur-mer • *Rues Delacroix et Molinet*

LES BELLES VOISINES

Soixante chantiers pour soixante maisons : dénormer le logement social en le rénovant en site occupé avec ses habitantEs

Colombelles • *La cité de chantier du WIP*

POSER LA PREMIÈRE PIERRE

Une cité de chantier comme laboratoire du projet à construire

Finistère • *Le CAUE*

DES BRAS EN PLUS

Un organisme public départemental met en place des « résidences de programmation active » pour accompagner trois communes dans leurs projets d'aménagement

PUBLICATIONS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2023

Billom • *L'ancien collègue*

Mettre à l'épreuve par l'usage la réhabilitation d'un ancien collège jésuite : quelle intervention sur un patrimoine inscrit au titre des Monuments Historiques ?

Goussainville • *La Cuisine centrale*

Faire grand ensemble ou le droit à l'alimentation dans le triangle de Gonesse

Bordeaux • *Cité Claveau*

Réhabilitation de 245 maisons locatives sociales en site occupé par une méthodologie incrémentale

Pays Basque • *L'Établissement Public Foncier Local (EPFL)*

Ménager le terrain : de l'outil à l'acteur, une institution foncière qui expérimente pour un territoire habité et un habitat abordable et local, aux côtés du Département et du collectif Encore

Pérignat-ès-Allier • *Un territoire vivrier*

L'ancienne gravière, le maire et la zone pilote d'habitat d'un centre-bourg en chantier : une utopie réalisable

Mayotte - Chiconi, Dembeni, Dzaoudzi • *L'îlot culturel, le paradis des Makis, le royaume des Fleurs*

L'école de la permanence : approches culturelles et constructives pour édifier un réseau de lieux culturels à Mayotte

Colombelles • *Projet paysager autour du WIP*

Un projet de paysage à partir de l'existant : valorisation et transformation expérimentale in situ des terres polluées

Cachan • *CROUS*

Questionner par le prototype en action le logement étudiant et ses espaces communs

Tours • *Casernes Beaumont*

Permanence mise en œuvre par un aménageur pour la réhabilitation des casernes au sein de la ZAC Beaumont-Chauveau

Clermont-Ferrand • *Lieu dit*

La programmation ouverte support de définition d'un équipement culturel municipal

Gennevilliers • *La Halle des Grésillons*

Le pied dans la porte : chroniques de la réouverture de la halle de marché des Grésillons fermée depuis 20 ans, au cœur d'un îlot culturel et social

Tardets • *Château Daguerre*

La réhabilitation sur-mesure d'un patrimoine délaissé au sein d'un petit village pour en faire des logements sociaux et en accession à la propriété par un montage en bail réel solidaire

Grenoble • *Point d'eau*

Construction d'un accueil de jour et développement d'activité économique d'ancrage local par les personnes accueillies

Grasse • *Tétris*

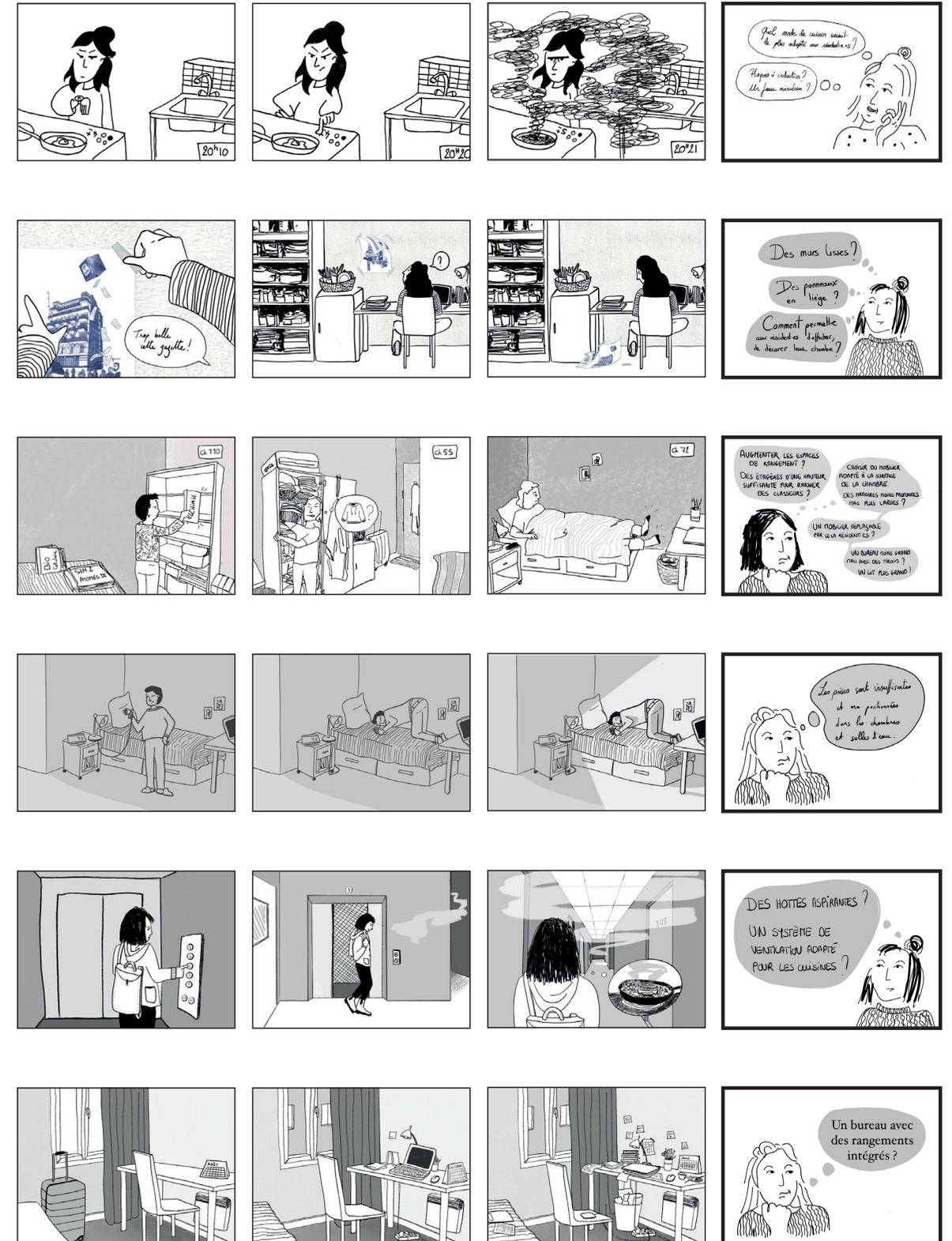
La SCIC et la mise en œuvre de l'Obligation Réelle Environnementale

Longoni, Tsimkoura, Dembeni à Mayotte • *Les permanences du Rectorat*

Une structure institutionnelle qui expérimente la construction collective de lieux d'enseignements et d'apprentissages et les marchés publics de maîtrise d'œuvre avec une mission de permanence

Koungou, Mayotte • *La butte Majicavo*

Permettre d'habiter dignement : garantir l'essentiel et se former en construisant, en lien avec le projet Davu Dago soutenu par l'AMI « Engagés pour le Logement de demain »



OUTILS MIS EN PLACE PAR LA CHAIRE MUTATIONS DES VIES ÉTUDIANTES POUR TRANSMETTRE LES APPROPRIATIONS ET LES BESOINS DES ÉTUDIANTS DANS LES ESPACES COMMUNS ET LES ESPACES INTIMES DE LEUR RÉSIDENCE DU CROUS

2022 • © Pauline Aubry / Chaire Mutations des vies étudiantes



PERMANENCE MISE EN PLACE PAR LÉA FINOT (SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE TOURAINE) DANS
LES ANCIENNES CASERNES AU SEIN DE LA ZAC BEAUMONT-CHAUVEAU À TOURS POUR LES
RÉHABILITER DANS UNE DÉMARCHE DE PROGRAMMATION OUVERTE
2022 • © F. Lafite / Ville de Tours

PUBLICATIONS DÉJÀ PRESENTIÉS POUR LE SECOND SEMESTRE 2023

Liste indicative

Saint-Firmin et Sigoyer • *L'ancien hôtel*
Réouverture d'un ancien hôtel pour permettre l'habitat de personnes âgées aux moyens modestes

Montjustin • *La colline habitée*
Construction de quelques logements sociaux en milieu rural (soutenu par l'AMI « Engagés pour le Logement de demain »)

Rezé • *Friche au cœur de la ZAC de Pirmil*
Que reste-t-il de l'expérimentation d'un urbanisme transitoire ?

Marseille • *Coco Velten*
Du transitoire au temps long, une contribution aux réflexions sur le bail forain

Machecoul • *La Distillerie*
Une permanence territoriale

Harnes • *Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), Chaire « Acclimater les territoires post-miniers » (ENSA Lille)*
Faire permanence à travers la recherche en thèse pour la réhabilitation énergétique des cités minières

Awala Yalimapo, Guyane • *PLU*
Le Plan Local d'Urbanisme à partir des manières d'habiter et opérations d'aménagement, arrêté d'expérimentation (soutenu par l'AMI « Engagés pour le Logement de demain »)

Chirols • *Le Moulinage*
Un modèle coopératif entre habiter, travailler, se cultiver, cultiver

Marseille • *Just (Justice et Union pour la Transformation sociale)*
Des régisseurs sociaux pour améliorer des lieux de vie précaires avec leurs habitantEs et les accompagner vers le relogement

Vernon • *La Manufacture des Capucins*
S'assurer, se diplômer sur le terrain

Rouen métropole • *Échelle inconnue*
Plan Local d'Urbanisme, habitats légers et précarités

La Réunion • *Habitats alternatifs*
Montage de projet coopératif par des personnes en situation de précarité

Pré en Pail • *Le 2-4*
Une résidence citoyenne pour faire chantier commun. Travailler, réhabiliter progressivement

Vieillir vivant
Dispositifs

Aytré-La Rochelle • *La ZAC du quartier Bongraine*
L'aménageur qui sème : gouvernances collectives pour un urbanisme progressif

Béthune • *L'Envol*
Du supermarché au centre de transformation sociale pour les jeunes décrocheurs

Marseille • *Friche Belle de mai*
Un projet culturel pour un projet urbain, une coopérative pour un service d'intérêt économique général

Paris • *Les Grands Voisins*
Du transitoire à la modification du projet urbain par l'aménageur

Projet de pacte de coopération, administration des communes • *Avec Sylvia Fredriksson*

Melle • *Atelier des territoires*



ATELIER DE PROJET DES ÉTUDIANTES DE L'ENSA PARS-MALAQUAIS AU PASSAGE À NIVEAUX, ANCIEN SUPERMARCHÉ DÉSFFECTÉ À BÉTHUNE, POUR RÉFLÉCHIR AVEC L'ENVOI AUX PROBLÉMATIQUES URBAINES ET ARCHITECTURALES DE LA CITÉ MINIÈRE
 Octobre 2022 • © Alexandra Ruzica / La Preuve par 7

SÉMINAIRE DE LA CHAIRE DE PHILOSOPHIE À L'HÔPITAL
À LA COMMANDERIE DE LAVAUFRANCHE
Juin 2022 • © Chaire de Philosophie à l'Hôpital

4. RECHERCHE ET ENSEIGNEMENTS

Si la Preuve par 7 accompagne et documente des projets aux fins d'en faire émerger des jurisprudences, elle a depuis longtemps à cœur que ces manières de faire essaient également dans le champ professionnel et académique. Les projets qu'elle accompagne et les outils qu'elle promeut deviennent des laboratoires d'expérimentation où tous les acteurs et actrices du projet (habitantEs, usagerEs, éluEs, société civile, architectes, maîtrise d'ouvrage, entreprises, ouvrierEs, étudiantEs...) partagent et échangent leurs savoirs. Le chantier, le terrain, la gouvernance collective deviennent alors des lieux d'apprentissage, des écoles d'architecture alternatives. Au sein d'un réseau promouvant ces pédagogies de terrain, la Preuve par 7 travaille également à renouveler l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme. C'est pourquoi elle accompagne les travaux de la chaire Eff&t, de même que plusieurs promotions d'étudiants dans différentes écoles d'architecture et a créé, avec la Chaire de philosophie à l'Hôpital, un programme de recherche autour de la notion du soin en architecture et en urbanisme.

PARTENARIATS AVEC LES ÉCOLES

L'ENSA PARIS-MALAQUAIS ET L'ENSCI À BÉTHUNE

L'équipe de la Preuve par 7, avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Malaquais et l'École Nationale Supérieure de Création Industrielle – Les Ateliers (ENSCI), soutiennent et accompagnent le projet de l'association l'Envol à Béthune afin qu'il puisse devenir un démonstrateur et infuser dans la commande publique et privée.

Pendant un semestre, une vingtaine d'étudiantEs en master de l'ENSA Paris-Malaquais encadréEs par Catherine Clarisse et Nicole Concordet, architectes, ont mené un atelier de projet intitulé « les jeunes dans la ville et dans les territoires, acteurs/actrices, bâtisseurs/bâtisseuses de la transition écologique » auprès de l'Envol à Béthune. En partenariat avec la Preuve par 7, l'équipe de l'association a accueilli les étudiantEs et leurs enseignantes pendant une semaine en octobre, leur a permis de découvrir le territoire et d'en rencontrer les principaux acteurs et actrices, aux fins de montrer que des projets d'expérimentation comme Le Passage à niveaux, lieu d'application concrète, peuvent être le creuset de pédagogies alternatives et de terrain.

Accueillie depuis octobre par l'Envol au Passage à Niveaux, Adèle Nyitrai, étudiante en design à l'ENSCI, y réalise son diplôme de master et travaille notamment sur la question de l'alimentation avec l'association.

L'ENSA PARIS-LA VILLETTE ET LA CHAIRE EFF&T

Plusieurs actions ont été menées dans le cadre de la Chaire Eff&t en collaboration avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette, prenant comme supports plusieurs sites accompagnés par la Preuve par 7 ainsi que le centre de ressources, l'École du terrain :

À Gennevilliers, 26 étudiantEs de l'ENSA Paris-La Villette en Master 2, déjà actifs en 2019, poursuivent leur mobilisation dans le cadre de leur projet de fin d'études (PFE) 2022-2023 encadré par Bendicht Weber, Valentina Moimas, Sara Carlini et Jodelle Zetlaoui-Léger. Leurs travaux ont vocation à nourrir le diagnostic territorial et la pré-programmation de l'îlot des Grésillons. À ce titre et via cet

atelier, la chaire Eff&t a été sollicitée pour participer à la rédaction d'un dossier consacré à la programmation ouverte qui sera publié en 2023.

À Bagneux, la chaire Eff&t, aux côtés du Plus Petit Cirque du Monde et du projet du « Lycée avant le Lycée », s'est impliquée dans le projet européen CoNECT (Collective Networks for Everyday Community Resilience and Ecological Transition) autour des pratiques collectives et quotidiennes de résilience. Des projets de fin d'études (PFE) d'étudiantEs de l'ENSA Paris-La Villette portant sur les expérimentations menées à Bagneux sont également en cours.

En 2022, Hee-Won Jung, doctorante à l'ENSA Paris-La Villette attachée à l'école doctorale Abbé Grégoire du Conservatoire National des Arts et Métiers, sous la direction de Jodelle Zetlaoui-Léger (Let/ENSA PLV) et Marie-Christine Bureau (Lise/Cnam) en lien étroit avec la chaire Eff&t a accompagné pendant six mois la création du centre de ressources « l'École du terrain » : stratégie et positionnement du projet, design et établissement d'une bibliographie sélective sur la permanence architecturale. Sa thèse porte sur l'évolution des pratiques collaboratives dans la fabrique urbaine, notamment à travers des acteurs et actrices et des pratiques de conception urbaine qui se revendiquent en tant que « plateforme ».

En parallèle, et en vue d'une diffusion au sein de l'École du terrain, la Preuve par 7 a accompagné Hélène Guillemot, architecte et chercheuse au sein du DPEA recherches de l'ENSA Paris-La Villette, autour de son mémoire sur la permanence architecturale.

LES SINGULIÈRES HABILITATIONS À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE EN SON NOM PROPRE (HMONP)

En 2021-2022, c'est à Bagneux que se poursuit l'expérimentation d'une HMONP de programmation ouverte avec Jacques Garnier, salarié de Notre Atelier Commun, inscrit à l'ENSA de Paris-La Villette. Au-delà de cette HMO singulière, trois cas de figure ont été étudiés et discutés avec l'ENSA : deux HMONP sur la pratique d'une agence d'architecture engagée sur son territoire avec Concorde à Montjustin, qui se réaliseront, après discussions, à l'ENSA de Marseille. Et la HMO

singulière de Sarah Naby-Caillou, architecte-ingénieure et fonctionnaire du Ministère de la Transition écologique au bureau des Stratégies territoriales, dont le travail aurait pu porter sur les relations territoriales et patrimoniales avec la démarche de programmation ouverte et vivrière initiée sur l'ancien collège de Billom. Les calendriers contraints, notamment en termes de visibilité financière du projet de Billom ainsi que d'autres contraintes, n'ont pas permis que ces projets se concrétisent en 2022.

LE LABORATOIRE DES DÉLAISSÉS

Avec la Chaire de Philosophie à l'Hôpital, la Chaire Humanisme et Santé, la Preuve par 7 et le Conservatoire National des Arts et Métiers

UN PROGRAMME DE RECHERCHE EN ACTES

Le Laboratoire des Délaissés est un programme de recherche en actes, porté par la Chaire de Philosophie à l'Hôpital, sa titulaire Cynthia Fleury et la démarche de la Preuve par 7, dont l'enjeu est de questionner la notion de soin et d'attention en urbanisme, architecture et paysage, entendue au sens large. La Chaire de Philosophie à l'Hôpital est une structure hospitalo-académique rattachée à la Chaire Humanités et Santé du Cnam et au GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences. À travers un programme de recherche, de formation et d'expérimentation, ses activités visent à réinventer la fonction soignante en partage.

Inspiré par l'éthique du *care*, il pose comme hypothèse que les innombrables délaissés – humains, paysagers, construits ou non – dans et avec lesquels nous vivons ont des enseignements à nous offrir et des défis à nous tendre, si nous prenons le temps de les comprendre.

Nous prendrons donc ce temps d'écoute et de dialogue, pour repenser ensemble ce que pourraient être les manières de ménager nos territoires et les formes de vie qui les habitent à partir de projets concrets en prise avec la réalité du terrain. Nous tenterons de démontrer qu'occuper ces espace-temps et ces espaces construits permet de réinventer le commun. Pour ce programme de recherche, nous souhaiterions poser collectivement la question :

Qu'est-ce que prendre soin en urbanisme, architecture et paysage ?

En quoi cela peut-il réinterroger profondément les manières de faire instituées ?

Nous avons l'intuition que la philosophie du *care* et le sens de nos démarches et de nos pratiques se rejoignent à certaines intersections, mais nous souhaiterions engager plus en profondeur cette réflexion pour ouvrir les possibles et affiner les ancrages et les enrichissements mutuels de nos disciplines.



**PRÉSENTATION DU LABORATOIRE DES DÉLAISSÉS
LORS DE LA SÉANCE INAUGURALE AU CNAM
Septembre 2022 • © Louise Skouratko / La Preuve par 7**

PREMIÈRE SESSION DE COURS

Octobre • Décembre 2022

Pour la première session de cours, nous proposons d'étayer le propos du Laboratoire des Délaissés en posant les bases de notre pensée et de l'histoire de la construction expérimentale et théorique de la démarche de la Preuve par 7.

Une séance inaugurale au CNAM

Septembre

- Conversation entre Patrick Bouchain, architecte, et Cynthia Fleury, philosophe et psychanalyste
- Présentation du laboratoire des délaissés par Edith Hallauer, enseignante chercheuse et Sophie Ricard, architecte urbaniste
- Le cas de l'Hôtel Pasteur ou l'Université Foraine à Rennes par Erwan Godet, éducateur sportif, et Philippe Leferrand, psychiatre, coordinateur de l'équipe mobile précarité psychiatre CHGR Rennes

Trois cours à l'Hôpital Sainte-Anne

1 L'expérimentation et la prise de risque en politique

Octobre

DISCUSSION • Noël Mamère, ancien journaliste et homme politique et Patrick Bouchain.
Modération : Loukia Peneau.

2 Jurisprudence, la loi mise à l'épreuve de la vie : le cas de Notre-Dame-des-Landes

Novembre

DISCUSSION • Nicole Klein, ancienne préfète Loire Atlantique, et Patrick Bouchain.
Modération : Hugo Martin.

3 Une redirection écologique pour un nouveau contrat social

Décembre

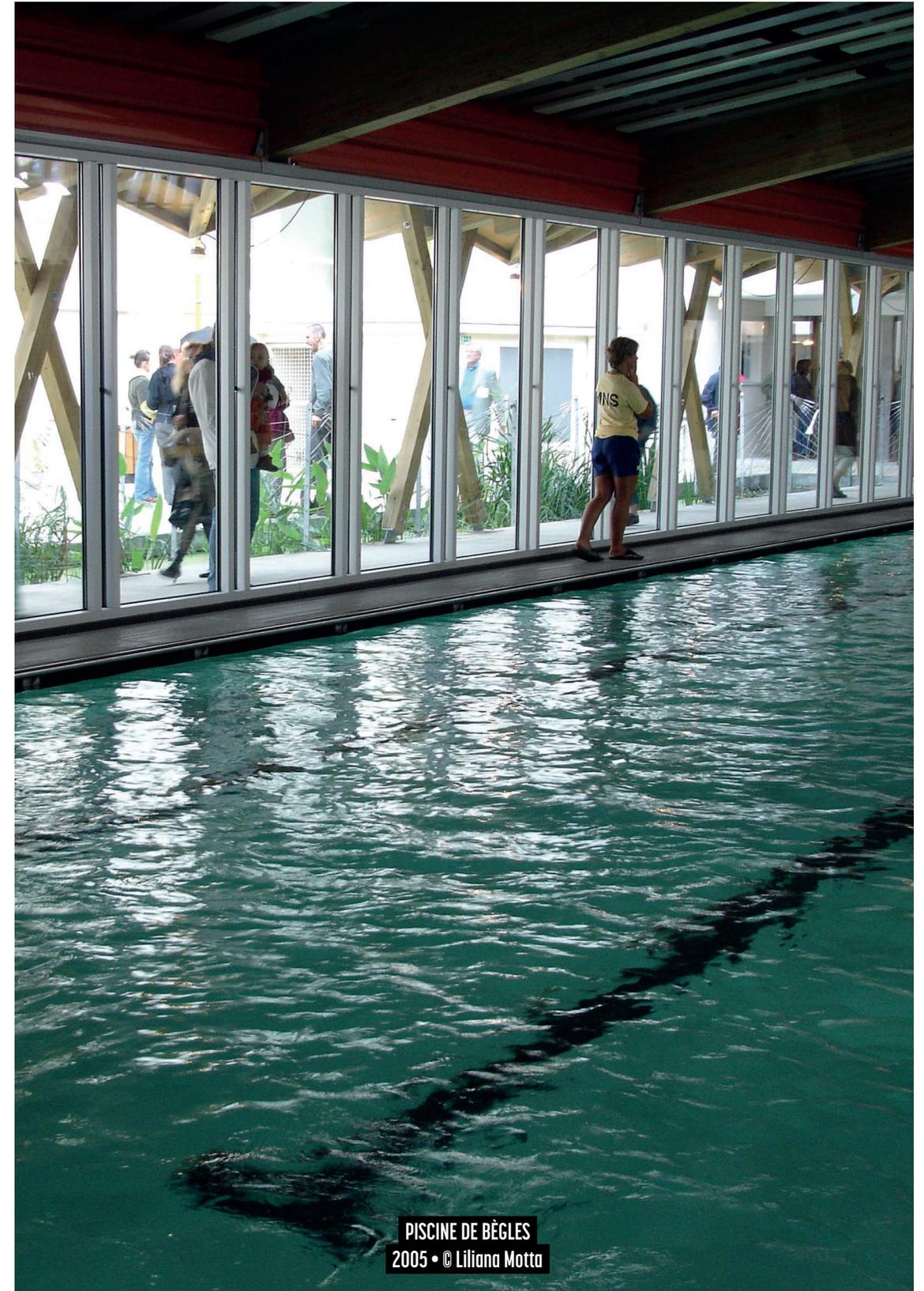
DISCUSSION • Alexandre Monnin, philosophe et professeur et Patrick Bouchain. Modération: Sylvia Fredriksson.

DEUXIÈME SESSION DE COURS

Avril • Juin 2023

Nous proposerons un second cycle de cours intitulé « Construire au temps de la vie des délaissés » autour de plusieurs grandes thématiques sociétales. Il nous permettra d'articuler différents sujets à partir d'études de cas issues de nos sites démonstrateurs et des nouveaux compagnonnages ayant fait leurs preuves.

En rassemblant des forces vives, des acteurs et actrices des projets et des chercheurs et chercheuses, nous mènerons des échanges construits autour de plusieurs enjeux contemporains : la jeunesse, les lieux d'apprentissage et de vie, la grande précarité, l'habitat des grands marginaux, la vie en collectivité, l'enfance, etc.



PISCINE DE BÈGLES
2005 • © Liliana Motta



RÉCIT POLYPHONIQUE D'UNE
ÉPOPEE GENEVILLOISE

RÉCITS CROISÉS SUR LA RÉOUVERTURE DE LA HALLE DES GRÉSILLONS À
L'OCCASION DES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE À GENEVILLIERS
Octobre 2022 • © Alexandra Ruzzica / La Preuve par 7

5. LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

Suite au « Grand Voyage », périple urbain et fluvial entre Bagneux et Gennevilliers à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine en 2021, la Preuve par 7 a saisi l'opportunité des Journées Nationales de l'Architecture 2022 pour orchestrer une rencontre autour de la réhabilitation de l'îlot des Grésillons à Gennevilliers. Co-organisé en partenariat avec la Ville de Gennevilliers et Paris Sud Aménagement, maître d'ouvrage délégué sur le projet, cet évènement public donnait à voir, à travers un récit polyphonique, les méthodes de travail technique, réglementaire et politique qui ont permis de rouvrir la Halle des Grésillons, fermée depuis une vingtaine d'années.

LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

Récits croisés sur la réouverture de la Halle des Grésillons et lancement de l'École du terrain.

15 OCTOBRE • HALLE DES GRÉSILLONS GENNEVILLIERS

Événement inscrit dans un programme de festivités porté par la Ville de Gennevilliers en partenariat avec Paris Sud Aménagement.

Au sud de la Ville de Gennevilliers, la halle des Grésillons est une ancienne halle de marché au cœur d'un ensemble remarquable de l'architecture du XX^e siècle conçu par Claude Vasconi, qui regroupe des logements sociaux, le T2G-Théâtre de Gennevilliers, un marché et la place Indira Gandhi. Fermée depuis 2004 pour des questions réglementaires et en raison de la complexité de sa remise en usages, elle rouvrira au premier trimestre 2023 après quatre années d'un travail collaboratif.

Comment rouvrir un patrimoine vacant sans en figer la destination, afin que son appropriation par le tissu local en définisse progressivement la programmation ?

Cette rencontre a donné la parole aux personnes qui ont contribué à cette réouverture, pour en retracer le déroulé et en révéler les moments clés. Mais aussi pour en explorer les blocages culturels, juridiques et techniques, et rendre la méthode employée appropriable par d'autres. Cet événement fut également l'occasion d'annoncer la réouverture, courant 2023, d'une maison des projets - une permanence territoriale, portée par Paris Sud Aménagement et orchestrée par Plateau Urbain, qui va permettre de faire émerger une programmation pour le lieu et l'occupation de la halle grâce à des activités relevant de l'économie sociale et solidaire.

INTERVENANTeS

1 Le maire

La responsabilité et l'envie de faire, la délégation de confiance, l'investissement d'un élu

_ par Patrice Leclerc (maire de Gennevilliers)

2 La préfecture

Expérimenter la règle, accompagner un projet expérimental

_ par Laurent Hottiaux (préfet des Hauts-de-Seine)

3 L'habitante

Les enjeux de la réouverture de la halle

_ par Badia Mazarki (membre du conseil de quartier)

4 Le directeur du théâtre

Une utopie à révéler, une action territoriale

_ par Daniel Jeanneteau (directeur du T2G - Théâtre de Gennevilliers)

5 Les services techniques

Enjeux et contraintes du patrimoine bâti

_ par Olivier Bourée (technicien, ville de Gennevilliers)

6 Le préventionniste

Pourquoi la halle était fermée, l'appui sur l'existant, la lecture des destinations ERP

_ par Philippe Hivert (préventionniste, Bâtiss)

7 L'aménageur

Un projet à l'envers, un nouveau métier

_ par Sara Caradec (responsable d'opération, Paris Sud Aménagement)

8 Les lycéenNES

La halle de demain, entre utopie et intérêt général

_ par Aïssatou Diallo et Emma Mondoloni (élèves du lycée Galilée)

Rencontre animée par la Preuve par 7 : Patrick Bouchain (co-fondateur et président d'honneur), Laura Petibon (co-directrice) et Caroline Niémant (secrétaire générale).

En présence de Mme Aurélie Cousi, Directrice, adjointe au directeur général des patrimoines, chargée de l'architecture au Ministère de la Culture, de Mme Stéphanie Dupuy-Lyon Directrice Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature au Ministère de la Transition Écologique, de Mme Monique Barbaroux et M. Patrice Cieutat de la Fondation de France.

L'enregistrement sonore de cette rencontre fera l'objet d'un podcast qui alimentera l'École du terrain, inaugurée à l'occasion de cette rencontre.



UN ÉCOSYSTÈME
RICHE ET VARIÉ

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARCHITECTURE DANS
LA HALLE DES GRÉSILLONS À GENNEVILLIERS

15 octobre 2022 • © Alexandra Ruzzica / La Preuve par 7

6. ÉQUIPE, PARTENAIRES ET PERSONNES RESSOURCES

Les personnes mobilisées au sein et autour de la Preuve par 7 forment un réseau vaste et pluriel.

En 2022, la coordination de la Preuve par 7 s'est entourée d'une nouvelle équipe pluridisciplinaire aux fins de construire l'École du terrain, composée de trois employéEs (une embauche fin 2021 et deux autres en 2022) et de contributeurs réguliers ou ponctuels. En parallèle, Notre Atelier Commun reste employeur de deux architectes permanentEs à Bagneux et Chiconi.

Socle de l'écosystème de la Preuve par 7, nos partenaires institutionnels (ministères et Fondation de France) sont des moteurs de collaborations opérationnelles, engagés au service de la démarche.

Les projets accompagnés par la Preuve par 7 et documentés par l'École du terrain fédèrent une myriade de contributeurs et contributrices aux profils variés répondant à la pluralité des enjeux et des typologies d'acteurs et actrices concernéEs par cette approche.

UNE ÉQUIPE STRUCTURÉE ET CONSOLIDÉE

Un conseil d'administration de l'association Notre atelier commun incarné par une présidente (Catherine Clarisse, architecte enseignante) et un trésorier (Loïc Julienne, architecte), bénévoles.

Une coordination assurée par un duo de directrices (Laura Petibon, urbaniste et Sophie Ricard, architecte urbaniste) et un secrétariat général (Caroline Niémant), soutenue par la présidence d'honneur de Patrick Bouchain (bénévole), avec un départ de la co-direction de Paul Citron en juillet 2022.

Une administratrice en charge de la gestion comptable, administrative et sociale de l'association (Cécile Laffeta), embauchée depuis septembre 2021, en support de l'équipe de coordination, deux jours par semaine.

L'équipe de l'École du terrain constituée de :

- Un documentaliste de terrain à temps plein, historien de l'art de formation (Hugo Martin) depuis septembre 2021.
- Une urbaniste chargée des laboratoires de terrain (Sarah Boujardine) embauchée à temps plein depuis janvier 2022.
- Une architecte chargée de documentation et de production graphique (Alexandra Ruzzica) ancienne stagiaire de la Preuve par 7, embauchée à temps plein en 2022.

Des collaborateurs et collaboratrices mobilisés ponctuellement sur les projets, notamment une enseignante chercheuse en architecture et en design associée à l'École du terrain (Édith Hallauer).

Une employée à mi-temps en charge des questions liées aux jeunes (Fanny Taillandier, urbaniste et écrivaine) sur une mission de 18 mois de février 2021 à mai 2022.

Deux employés, permanentEs sur les sites de projets démonstrateurs :

- à Bagneux, depuis octobre 2020 (Jacques Garnier, architecte) ;
- à Chiconi, Mayotte, d'octobre 2021 à octobre 2022 (Camille Hiolin, architecte).

Six stagiaires sur une durée de six mois chacunE :

- Quatre stagiaires à la coordination (Alexandra Ruzzica, architecte ; Victor Moinet, urbaniste ; Louna Magniez, géographe spécialisée dans les questions de démocratie participative et Louise Skouratko, designer sociale en espace public).
- Deux stagiaires sur les sites de projets à Bagneux (Marnie Valentini, spécialiste des droits de l'enfant) et à Chiconi (Louis Castel, architecte).



SÉMINAIRE DE LA PREUVE PAR 7 AUX MURS À PÊCHES À MONTREUIL

2020 • © Adèle Nytraï

DES PARTENARIATS À APPROFONDIR

- DES ENJEUX NATIONAUX AUX ACTIONS SUR LE TERRAIN -

L'objectif de la Preuve par 7 est de promouvoir, de concert avec ses partenaires et ses soutiens institutionnels, le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, le Ministère de la Culture et la Fondation de France, ainsi que l'ANCT, des démarches et des outils de projet urbain simples, peu coûteux, et adaptés aux enjeux de l'architecture et de l'urbanisme contemporains : une transition écologique positive, la possibilité d'innover donnée aux technicienNEs et aux éluEs, et l'implication des citoyenNEs dans la production de leur espace de vie.

Ces quatre institutions ont accompagné la Preuve par 7 dans son développement en 2022 à travers des partenariats collaboratifs, opérationnels et constructifs, formalisés dans le cadre de conventions qui arriveront à échéance fin 2023.

LE MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Deux conventions de partenariats et de financement triennales 2021-2023, une convention cadre interministérielle

Un partenariat resserré s'est développé au cours de ces années entre la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN), la Direction Générale des Patrimoines et de l'Architecture (DGPA), et la Preuve par 7. L'objectif partagé consiste à promouvoir l'expérimentation en architecture et urbanisme au service de projets et démarches qui valorisent le déjà-là, le patrimoine bâti et naturel, structurent et maillent le territoire, qui portent l'ambition profonde de ré-activer nos démocraties locales par l'action de réhabiliter et construire collectivement, grâce à l'alliance d'acteurs et d'actrices autour d'un intérêt commun.

Ce partenariat de travail s'incarne dans des instances d'échanges et de travail (comité de pilotage annuel DGALN-DGPA, comités techniques mensuels avec le bureau Aménagement Durable (AD1) et le Bureau Qualité de l'Architecture et du Paysage). Il se déploie surtout par :

- Les actions et réflexions menées en commun, autour de grandes thématiques sociétales (réversibilité du patrimoine, habitabilité des territoires, ...) ;
- D'outils à diffuser en termes de méthodes de projet et de gouvernance (permanence architecturale, assemblée des partenaires) ;
- D'actions sur le terrain avec les porteurs de projets accompagnés par la Preuve par 7 ;
- Mais aussi de formations et de transmissions dans les réseaux professionnels, les dispositifs de politique publique tels que l'AMI Engagés pour la Qualité du Logement de demain et d'enseignement dans les écoles, universités et avec les chaires de recherche.

Ainsi, les rôles conjoints de la DGALN, et de la DGPA dans la démarche de La Preuve par 7 sont de :

- Accompagner des projets de territoire sur le plan des transformations architecturales, urbaines et sociétales, dans la suite de la première expérimentation de la Preuve par 7;

- Déployer la démarche à travers un portage conjoint DGALN / DGPA, aux côtés et en lien avec les autres démarches d'accompagnement des projets des territoires et d'amélioration du cadre de vie (Atelier des territoires, EcoQuartiers, POPSU Territoires, Quartiers Culturels Créatifs, programmes de revitalisation des territoires, ateliers hors les murs des ENSA, actions d'éducation artistique et culturelle) qui renouvellent l'action publique à partir du terrain, dans une vision large de l'aménagement durable ;
- Accompagner des dynamiques locales multi-acteurs et multisectorielles et imaginer de nouveaux outils et leviers pour rendre possibles de nouveaux usages dans la ville existante, de nouvelles pratiques et savoir-faire ;
- Créer une dynamique nationale partenariale autour de la diffusion des résultats, dans le cadre de l'enseignement, de la formation et de la recherche afin de permettre la répliquabilité du dispositif sur d'autres lieux et territoires aux problématiques similaires ;
- Alimenter les politiques publiques nationales et les modalités de leur mise en œuvre « en apprenant » des territoires et de l'expérimentation ;
- Développer la dimension formation/action pour les éluEs, les agentEs des services de l'État et des collectivités territoriales notamment, en organisant des journées d'échanges, de mutualisation des expériences et de capitalisation autour des projets.

LA FONDATION DE FRANCE

Une convention triennale par le comité « Inventer Demain » et une convention annuelle avec le « Comité Habitat »

Une collaboration étroite autour des enjeux d'habitabilité du territoire s'est engagée avec le comité Habitat, partenaire de la Preuve par 7 depuis sa création. La Preuve par 7 contribue à la réflexion autour de la création d'un centre de ressources par le Comité « Habitat », ainsi qu'autour des questions de transversalité des actions et de soutien des porteurs de projets. Le comité « Inventer Demain », partenaire de la Preuve par 7 depuis 2021, offre l'opportunité

de formaliser notre démarche de changement, de rencontrer d'autres Acteurs Clés de Changement (ACDC), de tirer des passerelles entre les différentes structures et d'allier nos forces autour de la définition d'un plaidoyer commun dans une logique d'entraide et d'inspiration mutuelle. La Preuve par 7 contribue également au groupe Culture du comité « Inventer Demain » afin de valoriser le rôle de la culture et de l'art comme porteurs de changement social.

La richesse des projets fédérés par les deux comités nourrit les réflexions de la Preuve par 7 notamment sur les grands enjeux de société (grande précarité, insertion sociale, etc.) Ainsi, des projets soutenus par le comité « Habitat » et « Inventer demain » ont été identifiés avec les équipes de la Fondation de France et de l'École du terrain. En 2023, documentations et collaborations de certains projets sont prévues notamment avec Point d'Eau, l'IRI et Yes We Camp dans le cadre de l'École du terrain et du Laboratoire des Délaissés. L'identification de jurisprudences parmi les projets soutenus par le Comité « Habitat » est également en cours.

L'AGENCE NATIONALE POUR LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Une convention 2021-2022 avec l'ANCT via le programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens »

Le programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens », qui vise à accélérer le développement des tiers-lieux, et la Preuve par 7 se sont associés en faveur de la montée en compétences des acteurs de la communauté des Fabriques de Territoire.

Les objectifs :

- Proposer des méthodes, des outils et démarches de travail aux porteurs de projet, sur des questions qu'ils rencontrent de manière récurrente en matière d'urbanisme, d'architecture et d'ancrage territorial ;
- Accompagner les porteurs de ces lieux et les collectivités publiques pour s'emparer et répondre à une partie de ces questions ;
- Légitimer les porteurs de projet dans leur approche qui est souvent tâtonnante, progressive, d'ancrage dans un territoire.

Si une approche juridique et technique est nécessaire, pour rendre réalisable dans le droit ces projets, une approche sociale, politique, urbaine et architecturale l'est aussi. La Preuve par 7 propose d'apporter des manières de réunir les acteurs des projets autour de la programmation et l'appropriation de tels lieux, à partir de l'activation et de la mise en lien des ressources qui existent déjà dans chacun des territoires de ces projets. Les réponses apportées, boîte à outils multiples, approches variées et complémentaires, relèvent à la fois de :

- La valorisation et mise à disposition de ressources documentaires et d'outils (techniques, juridiques,...) existantes, et la mise en récit de projets montés sur le territoire : l'École du terrain, les conférences, les publications, les webinaires ;
- De transmission de manières de faire, d'outils et de méthodologie : les webinaires, l'École du terrain ;
- L'approfondissement d'une thématique, Patrimoines et réusages, pour relier les acteurs : laboratoires et ateliers de terrain, valorisés ensuite dans le cadre de webinaires ou sur l'École du terrain.



ATELIER DE TRAVAIL ORGANISÉ À MONTJUSTIN SUR LA PARCELLE DES FUTURS LOGEMENTS

2022 • © Concorde

PARTENAIRES ET PERSONNES ASSOCIÉES AUX ACTIONS ET RÉFLEXIONS EN 2022

Le travail de la Preuve par 7 s'appuie sur un réseau d'acteurs et d'actrices, à l'échelle nationale et locale.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Ministères

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires (*Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature - DGALN, Stéphanie Dupuy-Lyon*) ; Ministère de la Culture (*Direction générale des patrimoines et de l'architecture - DGPA, Aurélie Cousi*).

Fondations

Fondation de France (*Axelle Davezac, comités « Habitat » et « Inventer Demain »*) ; Fondation Daniel et Nina Carasso (*Anastassia Makridou-Bretonneau*) ; Fondation BNP-Paribas ; Fondation Abbé Pierre (*Florian Huygues*).

Agences et établissements publics

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT (*Marthe Pommié*) ; GIP Europe des Projets Architecturaux et Urbains - GIP EPAU (*Jean-Baptiste Marie*) ; Caisse des Dépôts et Consignations Mécénat (*Gabrielle Jequece*) ; Banque des territoires (*Audrey Charluet*) et Banque des territoires Occitanie (*Christelle Assié*) ; Agence Française de Développement Mayotte - AFD (*Kenza Useldinger*) ; Établissement Public Foncier et d'Aménagement de Mayotte - EPFAM (*Yves-Michel Daunar*) ; Établissement Public d'Aménagement Paris La Défense - PLD (*Pierre-Yves Guice*) ; Établissement Public Foncier Local du Pays Basque - EPFL Pays Basque (*Arnaud Portier et Yannick Fieux*) ; Établissement Public Foncier Provence-Alpes Côte d'Azur - EPFL PACA (*Xavier Grojeanne*) ; Direction Interministérielle de la Transformation Publique - DITP (*Ariane Epstein*).

Programmes

Nouveaux lieux, nouveaux liens / ANCT (*Marthe Pommié*) ; Engagés pour la Qualité du Logement de demain / Ministères de la Culture et de la Transition écologique (*Julien Moulard*) ; Petites Villes de Demain / ANCT (*Juliette Auricoste*) ; Action Cœur de Ville / ANCT ; Les Nouveaux commanditaires / Fondation de France (*Catia Riccaboni*).

Préfectures

Préfecture des Hauts-de-Seine (*Laurent Hottiaux*).

Directions Régionales des Affaires Culturelles - DRAC / DAC

Provence-Alpes-Côte d'Azur (*François Gondran*) ; Auvergne-Rhône-Alpes (*Marc Drouet*) ; Île-de-France (*Laurent Roturier*) ; Mayotte (*Guillaume Deslandes*).

Rectorats

Versailles (*Charline Avenel*) ; Mayotte (*Fahd Mestour*).

Communes

Bagneux ; Beaumont ; Béthune ; Billom ; Chiconi ; Clermont-Ferrand ; Gennevilliers ; Lunel ; Marseille ; Montjustin ; Nanterre ; Oloron-Sainte-Marie ; Pérignat-ès-Allier ; Roubaix ; Tardets.

Établissements publics intercommunaux

Communauté de Communes de Haute-Provence ; Pays de Banon ; Pays de Lunel ; Métropole du Grand Paris ; Grand Clermont ; Pôle Métropolitain de l'Artois - label Eura-Lens.

Conseils départementaux

Hauts-de-Seine (*Georges Siffredi*) ; Pyrénées-Atlantique (*Benoit Dupey*).

Régions

Île-de-France (*Marie-Carole Ciuntu*).

Parcs Naturels Régionaux - PNR

Luberon ; Livradois-Forez.

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement - CAUE

Yvelines ; Hauts-de-Seine ; Finistère ; Loire-Atlantique ; Maison de l'Architecture de Normandie.

ENSEIGNEMENT / RECHERCHE / FORMATION

Chaires

Chaire Eff&t (*Bendicht Weber et Antonella Tufano*) ; Chaire de Philosophie à l'Hôpital (*Cynthia Fleury*) associée à la Chaire Humanités du Conservatoire National des Arts et Métiers ; Chaire Mutations des vies étudiantes (*Agathe Chiron*) ; Chaire Acclimater les Territoires Post-Miniers (*Béatrice Mariolle*).

Écoles, formations, universités (cours, conférences, ateliers professionnels sur le terrain, recherche-action)

ENSA Paris Belleville (chaire Eff&t, François Brouat, directeur; Jean-Paul Midant et Astrid de Largentaye, directeur et directrice pédagogique du DSA Patrimoines; Pascal Chombart de Lauwe, DSA Architecture Risques majeurs, Atelier Habitat) ; ENSA Paris la Villette (Caroline Lecourtois, directrice; Minna Norstrom, responsable HMONP; Bendicht Weber, théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine) ; ENSA Paris Malaquais (Jean-Baptiste de Froment, directeur; Catherine Clarisse, Théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine; Stéphanie Dadour, Histoire et Cultures Architecturales) ; ENSA Marne-la-Vallée Paris Est (Laurence Mayeur, séminaire «le Tiers Lieux et l'Architecte») ; ENSA Marseille (Christel Marchiaro, Laboratoire Project[s]) ; ENSA Nantes (Pauline Boyer, Bettina Roddaz, Sylvain Gasté) ; ENSA Bretagne (Véronique Zamant, master 2) ; ENSA Clermont-Ferrand (Simon Teyssou, directeur) ; École des Arts Décoratifs Paris (Agathe Chiron et Jean-Sébastien Lagrange, Chaire Crous Mutations des vies étudiantes) ; ENSCI Les Ateliers (Édith Hallauer, coordinatrice des mémoires de diplômes) ; Hautes Écoles Sorbonne Arts et Métiers Université - HESAM ; Université Paris I Panthéon-Sorbonne : Master Urbanisme et Aménagement (Sylvie Fol) ; École des Arts de la Sorbonne (Antonella Tufano, Institut Acte - Design Architecture) ; École des ingénieurs de la Ville de Paris ; École d'Urbanisme de Paris (Camille Gardesse, Franck Dorso, Daniel Béhar) ; Université Aix-Marseille : Institut Public de management territorial (Anaïs Saint-Jonsson Master 2 Management qualité & Gestion des risques sociétaux) ; Institut d'aménagement et d'urbanisme régional (Séverine Bonnin Oliveira et Nicolas Persyn, Master 2 Habitat) ; Université de Montpellier : Master RESODDE (Alexis Durant-Jeanson) ; CAAPP Centre Art Architecture Paysage Patrimoine (Bellastock/Evry-Courcouronnes) ; Lycée Chérioux (Christophe Laurens, Diplôme de Spécialisations et d'Approfondissement Alternatives urbaines - DSAA) ; Diplôme Universitaire Espaces Communs - DU (Yes We Camp, Elsa Buet - Arnaud Idelon) ; La Fabrique des Communs Pédagogiques (Benjamin Gentils) ; Réseau Polygone (Emmanuel Doutriaux, Marie Clément, Carolina Menezes-

Ferreira, Romain Rousseau, Maria-Anita Palumbo, Oscar Barnay ; ENSA Paris Val de Seine, ENSA Normandie, ENSA Saint-Étienne, ENSA Nantes / Laboratoires Evcau, Ate-Normandie et Grf Transformations) ; CSI-Mines ParisTech/SES-Télécom Paris (Aliénor Morvan, doctorante en design, Département SES) ; HES Fribourg (Alia Bengana, Joint Master of architecture).

Travaux de recherche soutenus ou engagés en commun

Édith Hallauer / ENSCI Les Ateliers ; Cynthia Fleury / Chaire de Philosophie à l'Hôpital ; Loïs Giraud / Chaire de Philosophie à l'Hôpital (préparation de thèse) ; Hee-Won Jung / ENSA Paris La Villette (doctorante sur les plateformes de collaboration) ; Hélène Guillemot / DPEA recherches de l'ENSA Paris - La Villette (mémoire sur la permanence architecturale) ; Maxime Lecoq / COOP'ESKEMM (doctorant sur les démarches d'expérimentations sociales) / École des hautes études en santé publique ; Mélusine Pagnier / Chaire Acclimater les Territoires Post-Miniers ENSAPL, Cité Minière à Harnes (doctorante sur l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier) ; Céline de Mil, Encore Heureux / Ecole urbaine de Lyon, Laboratoire Environnement Ville et Société doctorante CIFRE (doctorante sur la permanence architecturale) ; Alexandre Monnin / MSc « Stratégie et Design pour l'Anthropocène » et Origens (conférence) ; Marion Serre / ENSA Marseille et Agathe Chiron / Chaire Mutations des Vies Étudiantes (colloque) ; Hector Docoragal Montero / ENSA Paris la Villette (doctorant sur le permis de faire) ; Sylvia Fredriksson / École de Design de Saint-Étienne (enseignante chercheuse).

Divers

Union Nationale des Étudiants en Architecture et Paysage; Colloque International In-Situ / A School of Commons; Institut de Recherche et d'Innovation - IRI.

La Preuve par 7 répond également à toutes les demandes d'entretiens des étudiantEs en architecture, urbanisme, design, participation, sociologie qui réalisent leur mémoire sur un champ lié à ses activités.

AMÉNAGEURS, OPÉRATEURS, PROFESSIONNELLES DE LA CONCEPTION, CONSTRUCTION, REMISE EN USAGE ET SOCIÉTÉ CIVILE À L'ŒUVRE**Opérateurs, aménageurs, foncières**

SEM Paris Sud Aménagement (Willem Pauwels) ; SEM Territoires Rennes (Jean Badaroux) ; OPH Aquitanis (Adrien Gros) ; SEM Société d'Équipement de Touraine (Léa Finot) ; SEM Assemblia (Rachid Kander) ; SNCF Immobilier (Charlotte Girerd, Gaëlle Grasset) ; Gennevilliers Habitat (Khaled Benadouda) ; BNP Paribas Real Estate (Thierry Laroue-Pont) ; Villages vivants (Thibault Berlingen) ; Bellevilles (Alexandre Born)

Fédérations et Agences d'urbanisme

Union Sociale pour l'Habitat (Emmanuelle Cosse) et USH Outre-Mer (Brayen Sooranna) ; Atelier Parisien d'Urbanisme - APUR (Dominique Alba) ; Club Ville & Aménagement (Ariella Masboungi) ; Habicoop (Christiane Chateaufieux) ; Conseil National de l'Ordre des Architectes (Christine Leconte) ; Société Française des Urbanistes

Architecture / construction / paysage / design / urbanisme / communs

Mathilde Tournyol du Clos ; association Rural Combo ; Agence Construire ; Encore Heureux ; collectif Encore ; Concorde ; Agence Harappa ; Julien Beller Architecte ; Agence Nicole Concordet ; ANMA architectes urbanistes ; Boris Bouchet Architectes ; Philippe Hivert / Bâtiss (préventionniste) ; collectif Zerm ; bureau d'architectes ACA (Yvon Cottier, Architecte du patrimoine) ; A+1; Bellastock ; Arterre Bambou à Mayotte ; Yes We Camp ; Bleus paillettes ; Museare ; Collectif Çavapu / ARTI/CHÔ ; Ya+ K ; Atelier d'Architecture Auto-gérée (AAA - R-urban) ; Les Andains ; Compagnie architecture ; Liliana Motta ; Sylvia Fredriksson ; Charlotte Cauwer ; Atelier Approches ; Plateau urbain ; Loukia Peneau ; Noël Mamère (ancien maire de Bègles) ; Pol'AU et Le Parlement de Loire ; Adèle Nyitrai ; Le Sens de la Ville

Droit

Marc Ganilsy (avocat) ; Michèle Raunet (Cheuvreux notaires) ; Olivier Jaspert (juriste)

Centres de ressources / Réseaux

Architecture et Précarités ; Arte Plan (Pol'AU) ;

La 27ème région ; Réseau Superville / Hyperville ; Laboratoire Barbara

Associations

La Perm 2021 ; l'Envol ; ReNouveau Paysan ; l'Odyssée ; Alternat ; La Seine n'est pas à vendre ; les Sentiers Métropolitains ; Point d'Eau ; Milatsika Emergence ; Hip Hop Evolution ; Royaume des Fleurs ; Montjustin à dos d'éléphant ; Réseau express de Restauration - R.E.R

Coopératives habitantes

At'coop ; Cap Habitat Coopératif ; Regain ; coopérative Hicéo

Lieux-tiers

Moulinage de Chirols ; le Wip ; le 59 Rivoli - Paris (Gaspard Delanoë) ; collectif des Petites maisons - Paris (Kevin Albert) ; 2-4 - Pré-en-Pail ; Mains d'œuvres - Saint-Ouen ; Hôtel Pasteur - Rennes ; les Beaumonts - Tours ; Saisons Zéro - Roubaix ; Coco Velten - Marseille ; Le passage à niveaux - Béthune ; La perm (ancien collège de Billom)

Institutions culturelles

T2G - Théâtre de Gennevilliers ; Bibliothèque Nationale de France - BNF ; Le Plus Petit Cirque du Monde ; Association des Centres culturels de Rencontres - ACCR

Artistes et acteurs culturels

Mohammed Bourouissa ; Ryan M'Cirdi ; Daniel Jeanneteau ; Fanny Taillandier ; Éditions du Commun (Benjamin Roux) ; Éditions Parenthèses ; Radio Cause Commune (Olivier Grieco, Baptiste Martin)

ANNEXE 1

PARTICIPATION À DES CONFÉRENCES, COLLOQUES, JURY...

INTERVENANTE	SITE/LIEU	ORGANISATEUR/ORGANISATRICE	DATE	DESCRIPTION
Laura Petibon Atelier	Université Aix-Marseille - Site Aix	Institut d'aménagement et d'urbanisme Aix-Marseille, Atelier Professionnel Master 2 encadré par Séverine Bonnin Oliveira et Nicolas Persyn	Octobre 2021 à Avril 2022	Atelier universitaire professionnel, commandé par la Preuve par 7 et la Commune de Montjustin sur les montages opérationnels pour les très petites opérations d'habitat dans les espaces ruraux.
Sophie Ricard Atelier • Rencontre/Réunion de travail	Lens (62)	Mission Bassin Minier	10/01/2022	Visite de sites industriels avec les urbanistes de la mission Bassin Minier. Certaines fosses et cités minières, abandonnées, sont aujourd'hui classées au patrimoine mondial de l'UNESCO. Elles font l'objet d'un partenariat avec l'État sur l'ERBM (Rénovation énergétique des cités minières des Hauts de France).
Patrick Bouchain Conférence • Table ronde	Cité de l'architecture & du patrimoine (75)	Programme Engagés pour la qualité du logement de demain	13/01/2022	Journée autour des enjeux de l'appel à manifestation d'intérêt Engagés pour la qualité du Logement de demain. Une nouvelle approche du logement : pousser les limites, pousser les murs.
Sophie Ricard Divers • Comités		Conseil scientifique de la Revue Urbanisme	20/01/2022	Participation aux réunions du Conseil : ligne éditoriale de la revue, sujets développés, projets de thématiques ou d'articles à développer.
Sophie Ricard Conférence • Table ronde	En ligne	Bureau de la Recherche Architecturale Urbaine et Paysagère du ministère de la culture	24/01/2022	Cycle de conversations « Architectures de l'habiter » pour le lancement de l'AMI « Engagés pour la qualité du Logement de demain - Habitabilité sur terre : que peut l'architecture ? »
Patrick Bouchain Cours	En ligne	Joint Master of architecture - HES Fribourg	24/01/2022	L'École du terrain - dans le cadre du cours Matériaux naturels et développement durable du JMA-FR.
Sophie Ricard Conférence • Table ronde	En ligne	USH (Union sociale pour l'habitat)	27/01/2022	Entretien sur l'Habitat – Bienvenue dans mon HLM : Épisode 3 « Des HLM pour une ville plus responsable » - Comment concilier les besoins des habitants et l'urgence environnementale ?
Sophie Ricard Conférence • Table ronde	En ligne	Bureau de la Recherche Architecturale Urbaine et Paysagère du ministère de la culture	31/01/2022	Cycle de conversations « architectures de l'habiter » pour le lancement de l'AMI « Engagés pour la qualité du Logement de demain - Habitabilité sur terre : que peut l'architecture ?
Sophie Ricard, Sarah Boujardine, Alexandra Ruzzica Laboratoire	Hôtel Pasteur (35)	Société publique locale d'aménagement de Tours - Equipe municipale de Tours - PP7	25/02/2022	Participation à la réflexion sur le projet de tiers-lieu sur la ZAC des Casernes à Tours. Prise de contact pour une fiche projet sur la permanence et la programmation ouverte tenue par une société publique locale d'aménagement.

INTERVENANTE	SITE/LIEU	ORGANISATEUR/ORGANISATRICE	DATE
Sophie Ricard Cours • Table ronde	Cité de l'architecture & du patrimoine (75)	Union Nationale des Étudiants en Architecture et Paysage	10/03/2022
Sophie Ricard Conférence	Cité de l'architecture & du patrimoine (75)	Programme Engagés pour la qualité du logement de demain	10/03/2022
Patrick Bouchain Conférence • Table ronde	Mairie de La Courneuve (93)	Périphéries 2028 - Association de préfiguration candidature Capitale européenne de la culture 2028	10/03/2022
Patrick Bouchain Conférence • Colloque	Cité de l'architecture & du patrimoine (75)	Union Nationale des Étudiants en Architecture et Paysage	11/03/2022
Sophie Ricard, Patrick Bouchain Cours • Colloque	En ligne	Lycée des Métiers du Bâtiment Felletin	15/03/2022
Sophie Ricard Conférence • Table ronde	ENSA Paris- Belleville (75)	Bellastock	15/03/2022
Patrick Bouchain Conférence • Table ronde	6b - St Denis (93)	Tournée des Tiers Lieux	26/03/2022
Sophie Ricard Conférence • Comités/Conseils	Coco Velten (13)	Yes We Camp	29/03/2022
Patrick Bouchain Cours • Colloque	Mines ParisTech (75)	Carole-Anne Tisserand - Aliénor Morvan	30/03/2022
Sophie Ricard Divers • Comités/ Conseils	Halle Pajol (75)	Fondation de France	04/04/2022
Sophie Ricard Cours • Comités/ Conseils	Couvent des Clarisses (59) - En ligne	Yes We Camp	21/04/2022
Sophie Ricard Divers • Comités/ Conseils	Lens (62)	Cercle de qualité d'Euralens	03/05/2022
Sophie Ricard Conférence	ENSA Nantes (44)	Archiculture Festival	06/05/2022
Hugo Martin, Sarah Boujardine, Alexandra Ruzzica Visite	Le Passage à Niveaux, Béthune (62)	Association L'Envol, Centre d'Art et de Transformation Sociale	11/05/2022

DESCRIPTION

Table-ronde sur la permanence architecturale dans le cadre du Festival d'architecture Le monde est à nous.

Présentation de la permanence de Boulogne-sur-Mer dans le cadre de l'annonce des lauréats de l'AMI « Engagés pour la qualité du Logement de demain ».

Conseil d'influence #4 - Urbain « Pour un territoire hospitalier et de culture ».

Festival d'architecture Le monde est à nous - La Preuve par 7.

Concevoir l'habitat / Construire l'humain - L'architecte comme assistant de la population.

Cycle de conférences « S'outiller sans souiller » - Ressourcer les lieux | Les lieux comme ressources.

Témoignages de lieux : impact sur l'environnement, engagement citoyen et contribution à la créativité.

Participation au Diplôme Universitaire Espaces Communs : intervention sur la notion de permanence comme outils dans la fabrique de la ville et de nouveaux lieux.

Le citoyen-usager dans la co-conception urbaine : pourquoi, avec qui et comment concevoir ?

Journée de rencontre des acteurs de l'habitat participatif et solidaire : accompagnement des ateliers et des acteurs et actrices en tant que membre bénévole du Comité Habitat et co-directrice de la Preuve par 7.

Participation au Diplôme Universitaire Espaces Communs : la permanence architecturale en quartiers populaires, l'expérience de Boulogne-Sur-Mer, l'intérêt pour Saisons Zéros (Collectif Zerm) comme démonstrateur pour la PP7.

Participation au jury d'un concours d'architecture pour un projet labellisé EURALENS avec une Fabrique de la ville.

Vers l'utopie : des processus à réinventer - Mise en pratique du rêve à l'école d'architecture. La Preuve par 7 et l'École du terrain.

Inauguration du Passage à niveaux, tiers-lieu d'insertion par la culture ; rencontre avec le directeur et l'équipe de l'association « L'Envol » qui gère le lieu en vue d'une future documentation du site par le centre de ressources.

L'ÉCOLE DU TERRAIN - RÉVÉLER LE POSSIBLE IGNORÉ

INTERVENANTE	SITE/LIEU	ORGANISATEUR/ORGANISATRICE	DATE
Jacques Garnier Conférence	Maison de l'architecture (75)	Ekopolis & CROAIF	16/05/2022
Sophie Ricard Divers • Comités/ Conseils	Hôtel Pasteur (35)	CoopEskemm	20/05/2022
Caroline Niemant, Hugo Martin Visite	Lycée avant le Lycée - Plus Petit Cirque du Monde (92)	Groupe Culture de la Fondation de France - PP7 - PPCM	28/05/2022
Jacques Garnier Divers • Temps fort sites partenaires	Lycée avant le Lycée (92)	Lycée avant le Lycée - PPCM - PP7	01/06/2022
Sophie Ricard, Laura Petibon, Sarah Boujardine Labo • Rencontre/ Réunion de travail	Clermont Ferrand (63)	Ville de Billom/ Rural Combo	21/06/2022
Sarah Boujardine, Alexandra Ruzzica Visite • Rencontre/ Réunion de travail	Billom (63)	PP7 / Rural Combo	22/06/2022
Patrick Bouchain Conférence • Table ronde	Clermont Ferrand (63)	Club Ville Aménagement	23/06/2022
Sarah Boujardine, Alexandra Ruzzica, Hugo Martin, Louna Magniez Visite • Rencontre/ Réunion de travail	Pérignat-ès-Allier (63)	PP7 / Rural Combo	23/06/2022
Sarah Boujardine, Alexandra Ruzzica, Hugo Martin, Louna Magniez Visite • Rencontre/ Réunion de travail	Clermont-Ferrand (63)	PP7 / Petit vélo	23/06/2022
Patrick Bouchain Séminaire de formation	Lavaufranche (23)	Chaire de philosophie à l'hôpital	27/06/2022
Patrick Bouchain Divers • Exposition	Saint-Denis (93)	Zone Sensible - Parti Poétique	02/07/2022

DESCRIPTION

Retours sur le durable #9 : « Concevoir et construire autrement ».

RDV de travail pour la préparation d'une journée de cours. Formation piloter un Tiers lieux en Bretagne – Coopératives des tiers lieux Bretagne : Module de formation aménagement - Programmation ouverte usages et normes – L'importance de l'architecte en permanence et de la programmation ouverte dans la création d'un tiers lieu.

Partage d'expérience et rencontre entre les lauréats Acteurs Clés De Changement du programme Inventer Demain de la Fondation de France.

Restitution du « Lycée de demain » : projet partenarial (PP7-PPCM) d'enquête et de sensibilisation à la culture et au droit à la ville mené avec quatre lycées partenaires.

Atelier de travail organisé à la Drac Auvergne-Rhône-Alpes pour définir une feuille de route commune pour remettre en usages et restaurer l'ancien collège de Billom.

Visite de l'ancien collège jésuite avec Jacques Fournier, conseiller délégué au patrimoine, et Rural Combo.

Les entretiens de l'aménagement : Territoires oubliés, territoires d'avenir.

Visite du centre-bourg et discussions avec Rural Combo.

Visite du lieu et discussions sur le fonctionnement de la permanence.

Séminaire doctoral.

Exposition de projets « Et pendant ce temps la terre devient inhabitable ... » : prologue et première étape d'un travail documentaire stimulateur de pratiques transformatrices.

INTERVENANTE	SITE/LIEU	ORGANISATEUR/ORGANISATRICE	DATE
Catherine Clarisse, Sophie Ricard, Laura Petibon Conférence • Table ronde	Conservatoire national des arts et métiers - Paris (75)	École des Arts Décoratifs Paris	05/07/2022
Caroline Niémant, Hugo Martin, Alexandra Ruzzica Conférence	CAAPP - Evry-Courcouronnes	Bellastock	14/07/2022
Laura Petibon Conférence • Table ronde	Mains d'Oeuvres - Saint Ouen (93)	A+C ² - Atelier plus un et Fcp Paris - Simon Jacquemin	15/09/2022
Sophie Ricard Conférence • Webinaire	En ligne	ANCT Fabrique de territoires	27/09/2022
Sophie Ricard Cours	ENSA de Bretagne/ Double cursus MOUI + architecture	Par Véronique Zamant, architecte DPLG, docteure en Aménagement de l'Espace et Urbanisme, maîtresse de conférences Ville et territoires à l'ENSA de Bretagne	22/09/2022
Sophie Ricard Cours	En ligne	ENSA Paris La Villette et Chaire Eff&T, par Bendicht Weber, Formation D-PRAUG (formation continue)	22/09/2022
Sophie Ricard Cours	ENSA Paris Val de Seine	Emmanuel Doutriaux, Carolina Menezes-Ferreira, Corinne Tiry-Ono	05/10/2022
Caroline Niémant, Louise Skouratko Cours	Gennevilliers	ENSA Paris La Villette et Chaire Eff&T, Bendicht Weber, Valentina Moimas, Sara Carlini, Jodelle Zetlaoui-Léger	06/10/2022
Mathilde Tournyol du Clos Cycles de conférences	Montpellier	La ZAT Montpellier, TRANS/ZAT et la MAOM	13/09/2022
Hugo Martin Conférence • Rencontre/Réunion de travail	Metz	France Tiers Lieux	19/10/2022

DESCRIPTION

Communication lors de la journée d'étude et d'expérimentation organisée par la Chaire Mutation des vies étudiantes. Présentation de projets et table ronde pour présenter « l'École du terrain », centre de ressources de la Preuve par 7.

Présentation de la Preuve par 7 eu du Centre de ressources aux partenaires de Bellastock dans le cadre de leur festival au CAAPP.

Intervention sur l'esprit des lieux en rénovation et les acteurs et actrices dans le cadre de l'exposition « Corps et âmes » et de la résidence d'architectes au sein de Mains d'Œuvres - Programmation ouverte et permanence dans les tiers-lieux. Outils et leviers opérationnels pour une nouvelle fabrique du projet

Programmation ouverte et permanence dans les tiers-lieux. Outils et leviers opérationnels pour une nouvelle fabrique du projet

Programmation ouverte et permanence urbaine dans le cadre du projet opérationnel dénommé « Les halles en Communs » quartier de la Courouze à Rennes développé par l'aménageur Territoires Publics.

Programmation ouverte dans le cadre de la Halle des Grésillons

Nature et formes de l'exercice professionnel en agence apparaissent souvent aujourd'hui en décalage vis-à-vis des aspirations des étudiantEs pour leur avenir, et des attentes que la société nourrit envers l'architecture. À quoi tiendrait la critique exprimée par tant d'étudiantEs au titre de leurs expériences en agence ? À quoi tiendraient leurs espoirs placés sur d'autres formes de pratiques professionnelles ?

Présentation des enjeux de programmation ouverte sur le projet de la Halle des Grésillons.

Un temps pour réfléchir aux enjeux de l'espace public et imaginer ses transformations par la création artistique et l'urbanisme culturel. Et un focus proposé par Mathilde Tournyol du Clos, architecte, sur le projet de programmation urbaine ouverte mené dans l'ancienne gare de Lunel.

Présentation du centre de ressources « l'École du terrain ».

INTERVENANTE	SITE/LIEU	ORGANISATEUR/ORGANISATRICE	DATE
Camille Hiolin, Laura Petibon Rencontre/ Exposition	Chiconi	La Preuve par 7	29/10/2022
Jacques Garnier Cours • Visites organisées pour partenaires	Bagneux	ENSA Paris-La Villette et Chaire Eff&t, Bendicht Weber (master : projet de fin d'études 22-23)	03/11/2022
Patrick Bouchain et Édith Hallauer Cours • Visites organisées pour partenaires	CROUS Paris	École des Arts Décoratifs Paris, Chaire de recherche en design, CROUS Paris, CNOUS	14/11/2022
Patrick Bouchain Conférence • Table ronde	Paris (75)	L'Académie d'Architecture, architecturestudio, i3 CNRS - Institut Interdisciplinaire de l'Innovation, le laboratoire MAACC - UMR MAP CNRS/MC 3495 et la chaire Eff&t	17/11/2022
Sarah Boujardine, Louise Skouratko Cours • Jury	ENSA Malaquais	Atelier « Les jeunes dans la ville et dans les territoires, acteurs/ actrices, bâtisseurs/bâtisseuses de la transition écologique », encadré par Catherine Clarisse	21/11/2022
Louise Skouratko Divers • Colloque	Grenoble (38)	Laboratoire AAU Cresson (laboratoire de recherche de l'ENSAG), la chaire Eff&t et les 3 collectifs membres du projet Erasmus + « A SCHOOL OF COMMONS » : collectif etc (FR), orizzontale (IT), zuloark (GR).	23/11/2022
Laura Petibon Cours	ENSA de la ville & des territoires Paris-Est (77)	ENSA Marne-la-Vallée, Laurence Mayeur	28/11/2022
Patrick Bouchain Conférence • Exposition	Campus Porte d'Italie, Toulon (83)	CAUE du Var	09/12/2022

DESCRIPTION

Bilan de la Permanence architecturale à Chiconi, rencontre publique, débat, inauguration de l'exposition de la Phonothèque et du bilan de la permanence, concert.

Présentation du projet du Lycée avant le Lycée aux étudiants de Master 2 de Bendicht Weber.

Visite et restitution de « mutation des vies étudiantes », une expérimentation en cours qui teste de nouveaux modes de programmation par le design et la recherche action sur le terrain.

Le bureau Construire instaure un processus associant étroitement population, entrepreneurEs, futurs habitantEs, architectes et artistes afin de faire de la construction un acte culturel. Cette table ronde est l'occasion de réaliser une évaluation concrète de cette démarche plusieurs années après son expérimentation à Beaumont en Ardèche dans le cadre d'un petit programme de logements sociaux.

Participation au jury intermédiaire des étudiants en P7/9 atelier « Les jeunes dans la ville et dans les territoires, acteurs/actrices, bâtisseurs/bâtisseuses de la transition écologique ». Projet sur « Le passage à niveaux », lieu de L'Envol à Béthune.

Colloque international « In situ, avec et par l'expérience. Pédagogies « Hors les murs » dans les écoles d'architecture, d'urbanisme et de paysage ». Observation et documentation pour la fiche manière de faire sur les pédagogies alternatives.

Intervention « Permis de faire et programmation ouverte » dans le cadre du séminaire Les Tiers Lieu et l'architecte de Laurence Mayeur.

Exposition « Entrez dans la pierre... un récit d'architectures varoises ».

ANNEXE 2

REVUE DE PRESSE

NOM DE L'ARTICLE	QUI ? QUOI ?	DATE
On ne peut plus produire la Ville de manière uniformisée	Sophie Ricard	Janvier 2022
À Lunel, sur le parvis de l'ancienne gare, renaît le passé ferroviaire de la ville Journal • Midi Libre	Lunel	10/03/2022
Le transitoire est-il l'avenir de la ville ? Revue • L'Architecture d'Aujourd'hui	Bagneux • Paul Citron • Laura Petitbon	Avril/Mai 2022
La Preuve Par 7 : Une autre façon de générer du commun - les territoires métropolitains en mouvement / recomposition Revue • DAAC'Tualité - Académie de Versailles	Bagneux • Genevilliers	Mars 2022
L'habitat inclusif du Grand Âge : l'EHPAD de demain Revue • Diagonal	Patrick Bouchain	Mars 2022
Lunel : à la découverte du patrimoine ferroviaire et des singularités de la ville Revue Midi Libre	Lunel	05/03/2022
À Billom, la Perm participe du projet politique "écologique" territorial Média en ligne • Tikographie	Billom	11/02/2022
Genevilliers : retour aux origines pour la halle des Grésillons Journal • Le Moniteur	Genevilliers	13/05/2022
Par delà l'expertise - Sophie Ricard Vidéo • Club Ville Aménagement	Sophie Ricard	24/05/2022
Le Lycée de Demain Vidéo • Youtube - LAL	Bagneux	07/06/2022
La permanence urbaine et architecturale. Entretien écrit • Site de l'ANCT	Sophie Ricard	22/09/2022

DESCRIPTION

Sophie Ricard défend un urbanisme plus durable et territorialisé, où architectes et urbanistes travaillent étroitement avec les élus, les opérateurs et la société civile.

Les cinq architectes de La Preuve par 7 ont dévoilé leurs premières « découvertes ».

Convaincre d'autres formes de rentabilité.

Deux expérimentations de mobilisation des imaginaires.

Mission d'expertise consacrée à « l'Ehpad de demain ». Interrogation sur la place des personnes âgées dans l'espace urbain ou villageois.

Journée d'échanges et de restitutions sur l'histoire de l'ancienne gare de Lunel.

La Perm est une jeune association qui s'épanouit dans l'ancien collège jésuite de Billom. Ses membres en racontent le projet, ses valeurs et son pari pour 2022.

Collection de portraits - Les aménageurs en question(s) : portrait de Sophie Ricard.

Depuis janvier, trois lycées professionnels et polyvalents se sont lancés dans la conception et la réalisation d'œuvres qui auront pour vocation de s'implanter sur le terrain du futur lycée général et technologique de Bagneux ou d'embellir les établissements d'origine.

Entretien avec Sophie Ricard : parcours et permanence architecturale.

NOM DE L'ARTICLE	QUI ? QUOI ?	DATE
À Billom, la Perm participe du « projet politique écologique » territorial Journal • Tikographie	Billom	11/02/2022
À Bagneux, le « plus petit cirque du monde » fête ses 30 ans Émission radio • France Inter	Bagneux	14/09/2022
Journées Nationales de l'Architecture : cinq événements pour découvrir la diversité des architectures à habiter « Actualités » • Site du Ministère de la Culture	La Preuve par 7 / Patrick Bouchain	13/10/2022
Lancement du livre « Lutter pour la cité, Habitant.es face à la démolition urbaine » Livre	Sophie Ricard	Octobre 2022
Première rencontre régionale de l'urbanisme transitoire Post réseaux sociaux • Siège de la région Île-de-France	Patrick Bouchain	
Gennevilliers : profitez une dernière fois de la halle des Grésillons avant les grands travaux Article de presse • Le Parisien	La Halle des Grésillons	15/10/2022
« DÉCOMPLEXER LE RAPPORT À L'ARCHITECTURE ! » Article de presse • Technikart	Gennevilliers	14/10/2022
Lunel : un an de plus pour l'équipe d'architectes pour donner une nouvelle vie à l'Ancienne Gare Article de presse • Midi Libre	Lunel	24/11/2022
Lunel, la revanche d'une mal aimée Article de presse • Le Point	Lunel	17/11/2022
Demain l'espace public, des conférences pour des villes « plus vivables, vivantes et vibrantes » Article de presse • Lokko	Mathilde Tournyol du Clos / Lunel	22/11/2022
La permanence architecturale, une médecine de campagne Article • Gestions hospitalières	Hugo Martin	Novembre 2022

DESCRIPTION

Tiers-lieu de fait, la Perm est une jeune association qui s'épanouit dans l'ancien collège jésuite de Billom. Ses membres racontent le projet, ses valeurs et son pari pour 2022

Le Plus Petit Cirque du Monde et le projet du Lycée avant le Lycée.

Journées Nationales de l'Architecture à Gennevilliers - récits croisés sur la réouverture de la halle des Grésillons.

« Lutter pour la cité » a pour point de départ la mobilisation des locataires, notamment quatre femmes, qui se battent pour leurs droits depuis l'annonce de la destruction de leur cité en 2015. Critique de la « rénovation urbaine » telle qu'elle se fait aujourd'hui, le livre présente des alternatives architecturales, sociales et politiques en France et à l'étranger.

Conclusion de la matinée par Patrick Bouchain qui invite la communauté francilienne de l'urbanisme transitoire à continuer à susciter l'inattendu et transmettre l'expérimentation.

La halle des Grésillons, fermée depuis 18 ans, va être rénovée et transformée. Cet équipement ouvre ce samedi au public avant plusieurs mois de travaux pour, à terme, héberger des activités liées à l'économie sociale et solidaire.

À l'occasion de la 7^e édition des Journées Nationales de l'Architecture, nous sommes allés à la rencontre d'Aurélié Cousi, en charge de ce temps fort au Ministère de la Culture.

Prolongation d'un an de la permanence architecturale à l'Ancienne Gare de Lunel.

La permanence menée dans l'ancienne gare est citée dans un article consacré aux projets de transformation du centre-ville.

Rencontre de septembre 2022 à Montpellier « Demain, l'espace public hospitalier » / Podcast de l'intervention de Mathilde Tournyol du Clos .

Si tant d'architectes en permanence dans des bâtiments à réhabiliter se voient comme des médecins de campagne et si la permanence architecturale elle-même est un moyen de (re) tisser des liens entre les habitantEs d'un territoire, conserver la trace de ces expérimentations est salutaire pour qu'elles essaient et donnent à penser d'autres voies pour habiter et pour soigner.

ANNEXE 3

LES PRODUCTIONS DE LA PREUVE PAR 7

Inventaire des réalisations produites et diffusées par la Preuve par 7 en 2022.

SITES DÉMONSTRATEURS

Bagneux

- _ Fiche projet « Le Lycée avant le lycée : le futur lycée »
- _ Journal de bord de Jacques Garnier, permanent architectural

Gennevilliers

- _ Fiche projet (*en cours de rédaction*)
- _ « Récits Croisés sur l'ouverture de la Halle des Grésillons » / Journées Nationales de l'Architecture, podcast (*en cours de montage*)

Lunel

- _ Fiche projet « l'ancienne gare, une permanence sur les rails »
- _ Étude de faisabilité en actes par Mathilde Tournyol-du-Clos, permanente architecturale

Billom / Pérignat

- _ Fiches projets Billom et Pérignat (*en cours de rédaction*)
- _ « Favoriser l'émergence des communs dans le milieu rural » par Rural Combo
- _ Récit spécifique de vulgarisation (*en cours de rédaction*)

Chiconi

- _ Fiche projet (*en cours de rédaction*)
- _ Journal de bord de la permanence, par Camille Hiolin
- _ Étude de faisabilité en actes, par Camille Hiolin. Première partie : étude des usages (*achevée*) / Deuxième partie : étude de faisabilité (*en cours de finalisation*)

Montjustin

- _ Fiche projet (*en cours de rédaction*)
- _ Carnet des rencontres de Montjustin (*en cours de finalisation*)

7 documents produits

4 documents en cours de finalisation

5 documents en cours de rédaction

L'ÉCOLE DU TERRAIN

8 fiches projets

Beaumont • Les Bogues du Blat
S'installer au village

Boulogne-sur-mer • Rues Delacroix et Molinet
Les belles voisines

Rennes • L'Hôtel Pasteur
Au vent de l'éventuel

Colombelles • La cité de chantier du WIP
Poser la première pierre

Bagneux • La colline des Mathurins
Le lycée avant le lycée

Lunel • L'ancienne gare
La permanence sur les rails

Finistère • Le Conseil d'Architecture, Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
Des bras en plus

Roubaix • Le Couvent des Clarisses
Un couvent à éclore

4 fiches manières de faire

La permanence architecturale
_ par Sophie Ricard et Édith Hallauer

Gouvernances collectives aux prismes des communs, le cas du partenariat public communs
_ par Sylvia Fredriksson

Comment faire récit de nos expériences collectives
_ par Benjamin Roux

Un laboratoire du dehors
_ par Liliana Motta

12 fiches produites

Estimation 2023 : 20 fiches produites

NOMBRE DE LIENS ET RÉFÉRENCES

Bibliographies, sites internet, recherche documentaire, fiches projets, fiches manières de faire.

160 liens et références

COURS

Se référer à l'annexe « Participation à des conférences, colloques, jury... »

Une vingtaine de cours et d'interventions auprès des écoles

REVUE DE PRESSE

Se référer à l'annexe « Revue de presse »

35 articles publiés

PODCASTS RÉALISÉS

L'École du terrain • 12 podcasts

Belliard Louis-Marie

« Le rôle de l'aménageur dans la permanence architecturale à l'hôtel Pasteur »

Bodart Chloé

« La permanence comme école alternative d'architecture »

Bouchain Patrick

« Expérimenter pour faire jurisprudence à petits pas »

CAUE du Finistère

« Récits croisés des résidences de Programmation Active en Finistère »

Cauwer Charlotte

« Envoyée spécial au collège de Saint Herblain • Une permanence en milieu scolaire »

Eymard Sébastien, Hobson Léa et Join-Trémur Guillaume

« Trois architectes au cœur du chantier ouvert de l'hôtel Pasteur »

Ganilsy Marc

« Valoriser l'expérimentation dans le droit foncier »

Guyard Emmanuelle et Hallauer Édith

« Ouvrir les négociations : des pépites entre les lattes »

Jaspart Olivier

« Pour un droit administratif des biens communs »

Taudière Élisabeth et Schaffner Marin

« Les résidences d'architectes, lancement de la publication »

Raunet Michèle

« Jouer de la plasticité du droit de l'immobilier pour ne pas figer les usages »

Vu Sonia

« La permanence comme expérimentation du réemploi »

La phonothèque de Chiconi • 14 podcasts

<https://phonotheque-mayotte.org/>

Un projet mené et produit par la Preuve par 7 et piloté par Angèle de Lamberterie, avec le soutien de la Caisse des dépôts Mécénat. À Mayotte aujourd'hui, des projets de lieux dédiés aux pratiques culturelles et des chantiers de construction se développent autour de valeurs communes. Programmation ouverte, co-construction, réutilisation de l'existant, implication des usagers dans la conception, utilisation et valorisation de matériaux et savoir-faire locaux, interventions progressives sont autant d'outils qui permettent de mettre en avant de nouvelles manières de construire le territoire.

Cette phonothèque réunit des podcasts qui interrogent ces pratiques, racontent ces démarches, et mettent en avant les savoir-faire et les enjeux mahorais liés à la construction et l'architecture. Chaque épisode est un récit sonore d'une ou plusieurs de ces expérimentations mahoraises, dans lesquels des femmes et des hommes, maçons, architectes, artistes ou fonctionnaires, racontent ces méthodes qui font leurs preuves sur le terrain.

1. Les maisons-ateliers de Loutfy

Entre art et architecture, une expérimentation de Loutfy appuyée par Julien Beller architecte

2. Likoli Dago, l'école du village, de la ville, de la maison

Julien Beller, architecte et co-fondateur de Likoli Dago

3. L'école, les danseurs et l'imprévu

Marie Sawiat Ali Saïd, présidente de la compagnie Kazyadance, et la fabrique du Royaume des fleurs à Dzaoudzi

4. Une permanence architecturale pour un lycée particulier

Camille Abdourazak, architecte permanente de l'atelier Ya'hazi, pour co-architectes du lycée des métiers du bâtiment de Longoni

5. Le faré, le maçon, la brique et le lycée

Ibrahim Ahamada, constructeur du faré du lycée des métiers du bâtiment de Longoni

6. Le rectorat et la leçon de Longoni

Fahd Mestour, responsable de la construction scolaire au rectorat de Mayotte

7. Des cases SIM à l'ATEX, une histoire de la brique en terre comprimée

Vincent Liétar, architecte et membre de l'association Art.Terre Mayotte

8. Le menuisier, le bambou et la baie de Chiconi

Conversation avec Ali Taybou ali, dit Babali, charpentier- menuisier à Chiconi et membre de l'association Bam! Bambou à Mayotte

9. Le fonctionnaire, le maçon et le chercheur

Interview du Fundi Fayadhuiddine Maanli, dit Faya, maçon, formateur, et vice-président de l'association Art.Terre Mayotte

10. Attila Cheyssial

Partie 1 : l'architecte et l'ethnologue, observer et étudier. Partie 2 : l'architecte et les artisans : former et construire. Partie 3 : l'architecte et les normes à déconstruire : expérimenter et renormer.

11. Chiconi, capitale de la culture ? Construire des lieux pour la culture avec la mairie de Chiconi

Avec Warda Halifa, cheffe de projet politique de la ville et développement des territoires

12. Reprendre le chemin de la MJC L'étude des usages de la MJC de Chiconi

par Albadawy Mattoir, ancien permanent territorial à Chiconi pour la Preuve par 7

13. Transmettre les patrimoines musicaux mahorais

Del Zid, musicien, professeur et fondateur du festival Milatsika

14. Un lieu de vie pour le développement de la danse

Sophie Huvet, directrice de l'association Hip-Hop Evolution

Ainsi va la ville • 10 podcasts

<https://cause-commune.fm/shows/ainsi-va-la-ville/>

Avec ses invitéEs (chercheurs et chercheuses, écrivainEs et praticienNEs de la ville), Paul Citron, urbaniste et chercheur, discute des problématiques de la ville contemporaine, afin de mieux la comprendre (et de mieux la changer). Des émissions produites par la Radio Cause Commune et soutenues par La Preuve par 7.

1. Réparer la ville

Avec Christine Leconte

2. Construire autrement, comment faire ?

Avec Patrick Bouchain

3. Les solidarités démocratiques à l'assaut du mal-logement

Avec Frédérique Kaba

4. La métropole et la planification inversée

Avec Dominique Alba

5. La petite ceinture à la croisée des mutations de la ville

Avec Antoine Sander

6. Les tiers lieux, des espaces alternatifs en Europe ?

Avec Francesco Campagnari

7. Quoi de neuf dans l'arrondissement de Ménilmontant ?

Avec Éric Pliez

8. Le droit et la ville

Avec Michèle Raunet

9. Les enjeux politiques et culturels des tiers lieux

Avec Arnaud Idelon

10. La ville solidaire de Bellevilles

Avec Alexandre Born

*36 podcasts produits***VIDÉOS****Laboratoire des délaissés • 4 vidéos**

produites en collaboration avec la Chaire de Philosophie

Inauguration du Laboratoire des Délaissés au CNAM

Avec Cynthia Fleury, Patrick Bouchain, Sophie Ricard, Édith Hallauer, Pascal Le Ferrand et Erwan Godet.

« L'expérimentation et la prise de risque en politique »

Conversation entre Noël Mamère et Patrick Bouchain. Modération : Loukia Penaud.

« Jurisprudence, la loi mise à l'épreuve de la vie : le cas de Notre-Dame-des-Landes »

Conversation entre Nicole Klein et Patrick Bouchain. Modération : Hugo Martin.

« Une redirection écologique pour un nouveau contrat social »

Conversation entre Alexandre Monnin et Patrick Bouchain. Modération : Sylvia Fredricksson.

4 vidéos produites

Prendre soin, c'est prendre sa part, c'est peut-être s'engager.

Prendre soin, c'est comprendre que l'architecture est un tout, et ne peut plus se contenter de répondre aux différentes normes et réglementations uniformisées qui la composent.

Prendre soin, c'est reterritorialiser la commande, pour lui permettre de répondre au plus juste et plus proche des besoins, à partir du déjà-là.

Prendre soin, c'est déjà faire l'état des lieux, redonner une valeur au déjà-là, comprendre, regarder et interpréter les différentes valeurs d'usage à partir de ce qui existe.

Prendre soin, c'est favoriser un urbanisme vivrier, capable d'innover et de servir un territoire dans toutes ces composantes matérielles et immatérielles.

Prendre soin, c'est se rassembler à l'endroit même où le sujet se pose, et écouter plusieurs voix issues des différentes formes de savoirs qu'ils soient savants ou pratiques.

Prendre soin, c'est comprendre que l'enseignement doit sortir des murs et se confronter à la réalité du quotidien, dans la diversité des territoires afin de mieux appréhender l'avenir.

Prendre soin c'est faire l'école du dehors, l'école de la pratique, l'école de l'expérience pour analyser, comprendre et mieux réparer ou mieux inventer.

Prendre soin, c'est permettre que nos espaces, nos villes, nos territoires, nos architectures puissent accueillir l'autre dans une programmation ouverte sans jugement.

Prendre soin c'est faire l'état des lieux et des humains, réparer ce qui existe pour peut-être se réparer soi-même.

C'est faire en sorte que chaque chantier devienne un lieu ouvert, le lieu du faire et de la rencontre, le lieu d'échange de savoir, de formation, d'application et d'insertion non seulement professionnelle mais aussi culturelle.

Prendre soin, c'est s'occuper de restaurer la confiance pour éviter les défiances envers toute chose, tout être et tout système. La confiance ne se décrète pas, elle se construit dans le temps long.

Prendre soin, c'est par cette confiance retrouvée, restaurer la légitimité de nos institutions mais aussi l'ouvrir pour que d'autres corps de gouvernances puissent voir le jour.

C'est donc inventer de nouveaux modèles de gouvernances, plus coopératifs, contributifs en remettant la responsabilisation sociale au cœur du fonctionnement de nos institutions, en redonnant les clefs aux citoyens et citoyennes.

Prendre soin c'est remettre la commande publique au cœur du processus d'activation de nos démocraties locales.

C'est donner cette commande à d'autres, participer à l'émancipation sociale, économique, culturelle et politique en expérimentant.

C'est expérimenter de nouvelles manières de faire nos territoires collectivement, restaurer la confiance entre acteurs et actrices et instaurer un nouveau contrat social pour que chacunE puisse prendre sa part à la vie de la cité.

Prendre soin, c'est peut-être retrouver le goût du risque face aux expertises et compétences figées dans les normes, et travaillant en silo.

Prendre soin c'est laisser advenir l'imprévu, l'accueillir et lui faire une place. C'est considérer l'hospitalité comme un besoin vital à l'évolution de nos sociétés.

Sophie Ricard

ARCHITECTE URBANISTE, CO-DIRECTRICE

Laura Petibon

URBANISTE, CO-DIRECTRICE

Caroline Niémant

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Édith Hallauer

ENSEIGNANTE CHERCHEUSE ASSOCIÉE À L'ÉCOLE DU TERRAIN

Hugo Martin

HISTORIEN DE L'ART, DOCUMENTALISTE DE TERRAIN

Alexandra Ruzica

ARCHITECTE CHARGÉE DE DOCUMENTATION ET DE PRODUCTION GRAPHIQUE

Sarah Boujardine

URBANISTE CHARGÉE DES LABORATOIRES DE TERRAIN

Cécile Lafféta

ADMINISTRATRICE

La Preuve par 7 est portée par l'association **Notre Atelier Commun**, dont le bureau est composé de **Patrick Bouchain**, architecte et Président d'honneur ; **Catherine Clarisse**, architecte, enseignante et Présidente ; **Loïc Julienne**, architecte et trésorier.

La Preuve par 7 est une démarche expérimentale de projets d'urbanisme, d'architecture et de paysage.

lapreuvepar7.fr | lecoleduterrain.fr